

148^e CONGRÈS NATIONAL
DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

CORPS & Sport & JEUX

21
24
MAI
2024

CAMPUS CONDORCET
AUBERVILLIERS

© Laurence Meinot & Philippe Roux



148^e CONGRÈS NATIONAL DES SOCIÉTÉS
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

CORPS, SPORT ET JEUX

21-24 MAI 2024

AUBERVILLIERS

PROGRAMME



COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Campus Condorcet – Bâtiment de recherche nord
14, cours des Humanités
93322 Aubervilliers Cedex

cths.fr  [cths_paris](https://twitter.com/cths_paris)  [cths.paris](https://www.facebook.com/cths.paris)

Ce programme est susceptible de modifications postérieures à son impression.

Les informations actualisées sont disponibles sur le site internet cths.fr, à la rubrique « Congrès annuel ».

SOMMAIRE

4	AVANT-PROPOS
6	LE CTHS
6	LE CONGRÈS
7	INFORMATIONS PRATIQUES
<hr/>	
8	PLANNING Tout le congrès en un coup d'œil
<hr/>	
9	MARDI 21 MAI Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
12	MERCREDI 22 MAI Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
31	JEUDI 23 MAI Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
57	VENDREDI 24 MAI Programme des séances et résumés des communications
<hr/>	
69	INDEX DES INTERVENANT(E)S
71	SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES REPRÉSENTÉES
75	COMITÉ SCIENTIFIQUE
79	ACTES DU CONGRÈS
80	INSTRUCTIONS AUX AUTEUR(E)S
86	NOTES

CORPS, SPORT ET JEUX

AVANT-PROPOS

Le prochain congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques aura lieu en 2024, l'année des Jeux olympiques. C'est la raison pour laquelle la section « Sciences de l'Antiquité », chargée de son organisation, a choisi de le consacrer au sport. Même si le terme « sport » est de création moderne, nous l'emploierons sans aucune restriction chronologique et nous invitons les spécialistes de toutes les disciplines de l'histoire, de la géographie ou de l'anthropologie à proposer leurs contributions à son sujet. On parlera donc certes des compétitions codifiées telles qu'elles se pratiquent intensivement de nos jours, avec leurs règles, leurs records, leurs palmarès, leurs champions, leurs journaux. Mais il conviendrait d'aller bien au-delà d'une « histoire du sport » qui concernerait trop exclusivement les deux périodes où se déroulèrent des « Jeux olympiques », l'Antiquité et les cent-vingt décennies postérieures à 1896, année de leur résurrection par le baron de Coubertin. C'est pourquoi, en nous appuyant sur le sens exact que les Grecs anciens donnaient à ce qu'ils appelaient des « agônes », c'est-à-dire non pas des « Jeux » mais des concours, des compétitions, et sachant combien le corps de l'athlète, dans sa nudité, évoquait pour eux la perfection héroïque, nous avons ajouté au titre du congrès les deux mots de « corps » et de « jeux ». Par le premier, on entend élargir les perspectives à tout ce qui concerne l'activité physique en général, et par le second, on souhaite épicer quelque peu le débat, tant on sait que, derrière l'aspect ludique qu'exprime normalement le mot, se cachent bien des pratiques conflictuelles que le « sport » (au sens de « fair-play ») est censé apaiser, canaliser voire proscrire, mais qui peuvent exploser à tout moment : nationalisme, chauvinisme, esprit de clocher, triche, dopage, etc. À cet égard aucune époque ni aucune culture ne saurait échapper à l'angoisse des dérives du corps combattant. Bien sûr, toutes les sources qui sont habituelle-

ment les nôtres seront mobilisées : on pourra invoquer les textes mais aussi les lieux, les bâtiments, les représentations, artistiques ou non. L'anthropologue, l'archéologue, l'historien des sciences, l'historien de l'art auront leur mot à dire.

Jean-Yves CARREZ-MARATRAY

Professeur d'histoire et d'archéologie des mondes grecs classiques et hellénistique à l'université de Paris XIII – Sorbonne – Paris-Nord, membre du laboratoire PLÉIADE (EA 7338), membre de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université, ancien président de la Société française d'archéologie classique, membre de la Société française d'égyptologie, membre du CTHS, président de la section Sciences de l'Antiquité, président scientifique du 148^e congrès

LE CTHS

Fondé en 1834 par le ministre de l'Instruction publique François Guizot, rattaché à l'École nationale des chartes, membre de l'université PSL, le Comité des travaux historiques et scientifiques est une institution unique dans le paysage de la recherche française. Il est à la tête d'un réseau de plus de 3 500 sociétés savantes avec lesquelles il échange à l'occasion de son congrès annuel et dans le cadre de projets de recherche numériques. Il fédère des scientifiques membres de prestigieuses institutions, des érudits locaux, de jeunes chercheurs et joue ainsi un rôle fondamental dans la construction et la transmission des savoirs.

Les Éditions du CTHS ont un catalogue riche de plus de 1 500 titres et publient une vingtaine de nouveautés par an dans de nombreuses disciplines : archéologie, ethnologie, géographie, histoire, histoire de l'art. Essais, études monographiques, instruments de recherche, actes de colloques, ses ouvrages constituent une bibliothèque de référence en sciences humaines.

LE CONGRÈS

Chaque année, le Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, lieu de rencontre et d'échange unique dans le paysage de la recherche française, rassemble environ 500 participants parmi lesquels des universitaires issus de très nombreuses disciplines : histoire, géographie, sciences, ethnologie, anthropologie, préhistoire et protohistoire, archéologie, philologie, histoire de l'art, environnement, etc. Il accueille également des jeunes chercheurs (dont c'est parfois la première intervention publique) et des érudits locaux membres de sociétés savantes.

La confrontation des regards, des expériences et des approches méthodologiques explique la singularité du congrès du CTHS.

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD
20, AVENUE GEORGE-SAND – 93210 SAINT-DENIS

TRANSPORTS EN COMMUN

-  **MÉTRO** 12
STATION FRONT POPULAIRE
SORTIE N° 3
-  **RER** B
GARE LA PLAINE – STADE DE FRANCE
PUIS BUS 139 OU 239, OU 15-20 MINUTES À PIED
-  **BUS** 139, 239
ARRÊT FRONT POPULAIRE – PROUDHON
OU MÉTALLURGIE
-  **BUS** 302
ARRÊT ENCYCLOPÉDIE – MÉTALLURGIE

CONTACT

Pour toute information pendant le congrès :

-  07 56 99 06 23
-  congres@cths.fr
-  secretariat@cths.fr
-  01 55 93 93 00
-  mshpn-contact@mshparisnord.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

 [cths_paris](#)  [cths.paris](#)

Suivez l'actualité du congrès sur le compte X (anciennement Twitter) [@cths_paris](#).

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Inscrivez-vous aux activités et événements (visite et repas) sur le site internet cths.fr, à la rubrique « Congrès annuel » (dans la limite des places disponibles).

FORUM DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Rencontrez les sociétés savantes et les Éditions du CTHS dans le hall, devant l'auditorium et l'amphithéâtre (1^{er} étage de la Maison des sciences de l'homme Paris Nord).

	MATIN		APRÈS-MIDI
MARDI 21 MAI			14H00 AUDITORIUM p. 9 Séance inaugurale
			17H00 AUDITORIUM p. 11 150 ^e anniversaire de la disparition de F. Guizot
MERCREDI 22 MAI	9H30 SALLE 414 p. 12 Jeux olympiques	DÉJEUNER LIBRE	13H30 SALLE 414 p. 21 Sport, cinéma et BD
9H30 SALLE 413 p. 15 Sport et genre	13H30 SALLE 413 p. 24 Clubs et associations		
9H30 SALLE 410 p. 18 Politique et sport	13H30 SALLE 410 p. 26 Les enjeux du football		
			15H30 AUDITORIUM p. 29 Table ronde des sociétés savantes
			17H00 AUDITORIUM p. 30 Conférence plénière
JEUDI 23 MAI	9H30 SALLE 414 p. 31 Corps transformé	DÉJEUNER LIBRE	14H00 SALLE 414 p. 45 Sport et guerre
9H30 SALLE 413 p. 34 Public et supporters	14H00 SALLE 413 p. 47 Les lieux du sport		
9H30 SALLE 410 p. 38 Sport et médias	14H00 SALLE 410 p. 50 Sport, propagande et contestation		
9H30 SALLE 407 p. 41 Concours et Jeux dans l'Antiquité	14H00 SALLE 407 p. 53 Le sport dans l'art		
12H30 AUDITORIUM p. 44 Présentation de l'une des expositions partenaires	17H00 AUDITORIUM p. 56 Conférence plénière		
			19H30 Dîner des congressistes <small>SUR RÉSERVATION</small>
 VENDREDI 24 MAI	9H30 SALLE 414 p. 57 Diversité des sports et spatialité	DÉJEUNER LIBRE	14H00 SALLE 414 p. 66 Ouvertures : enjeux actuels, mémoire du sport et développement durable
9H30 SALLE 413 p. 60 Sport et santé	17H00 AUDITORIUM p. 68 Présentation de l'une des expositions partenaires		
9H30 SALLE 410 p. 62 Sport, cultures, intégration	18H30 MUSÉE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE Visite guidée de l'exposition <i>Police et sport : esprit de corps, culture du corps</i> <small>SUR RÉSERVATION</small>		

MARDI 21 MAI

14H00

AUDITORIUM

MARDI 21 MAI

14H00

AUDITORIUM

SÉANCE INAUGURALE

Allocutions

Roger NOUGARET

Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, membre de l'Association française d'histoire économique, membre du comité scientifique de l'Association européenne d'histoire bancaire, membre de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, trésorier de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas, président du CTHS, vice-président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

Michelle BUBENICEK

Directrice de l'École nationale des chartes –
Université Paris sciences & lettres

Anne SÈDES

Directrice de la Maison des sciences de l'homme Paris Nord

Conférence inaugurale

Jean-Yves CARREZ-MARATRAY

Professeur d'histoire et d'archéologie des mondes grecs classiques et hellénistique à l'université de Paris XIII – Sorbonne – Paris-Nord, membre du laboratoire PLÉIADE (EA 7338), membre de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université, ancien président de la Société française d'archéologie classique, membre de la Société française d'égyptologie, membre du CTHS, président de la section Sciences de l'Antiquité, président scientifique du 148^e congrès

Les palmarès athlétiques grecs à la lumière du sport moderne

Jean-Yves STRASSER

Chargé de recherche au CNRS, membre du laboratoire Anthropologie et histoire des mondes antiques (ANHIMA, UMR 8210), ancien élève de l'École normale supérieure (ENS) et ancien membre de l'École française d'Athènes, auteur de *Mémoires de champions*.

Quelques décennies après la création des principales compétitions panhelléniques grecques (Olympia, Pythia, Isthmia, Nemea, Panathénées), les champions ont commencé à faire graver sur les bases des statues qu'on leur érigait un bilan de leur carrière. À peu près au même

moment, les poètes qui célèbrent les vainqueurs mettent en vers les palmarès de ceux-ci dans leurs épinicies ou épigrammes. Pendant environ huit siècles, ce type particulier de catalogue sera pratiqué dans une grande partie du monde grec, puis dans l'Empire gréco-romain. Les palmarès gravés sur la pierre sont un genre de texte spécifique, avec ses modes, ses formules originales et changeantes, ses codes. L'âge d'or de ce genre épigraphique est aussi celui des concours grecs, l'Empire des Antonins et des Sévères, quand le circuit des agônes atteint son acmé géographique, quantitatif et économique. Le sport moderne n'a pas connu pareille forme codifiée. L'enregistrement des palmarès et des records est cependant quasi consubstantiel aux compétitions telles qu'elles se sont développées à la fin du XIX^e siècle, mais presque exclusivement dans les médias qui ont accompagné son développement, journaux d'abord, Internet aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que les palmarès d'hier et d'aujourd'hui participent globalement du même esprit agonistique : le bilan des victoires permet de situer son titulaire par rapport à ses adversaires, et pour les meilleurs, de se positionner dans l'histoire de leur discipline. On sait que les comparaisons entre sport antique et sport moderne sont parfois trompeuses, que l'histoire même du sport moderne a déformé la vision qu'on avait de celui de l'Antiquité, en particulier à travers l'olympisme initié par Pierre de Coubertin. Est-il plus légitime et plus fructueux de comparer les palmarès des Grecs de l'Antiquité et de nos champions modernes ? Cette mise en regard nous apprend-elle quelque chose sur ces lointains sprinters, boxeurs ou lutteurs ? Les similitudes dans les chiffres records sont-elles un leurre ? Il est sûr que l'approche comparatiste a été sous-utilisée dans l'étude de l'agonistique grecque : observer nos Usain Bolt, Novak Djokovic, Michael Phelps ou Bernard Hinault aide à comprendre les palmarès de l'Antiquité. Mais ce que cela nous dit des mentalités et des profils des stars du stade il y a deux mille ans reste plus difficile à cerner.

150^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE FRANÇOIS GUIZOT, FONDATEUR DU CTHS

François Guizot épistolier, historien et mémorialiste : les correspondances académiques, politiques et diplomatiques d'un acteur et témoin du XIX^e siècle

Marie DUPOND

Docteur en épistémologie et histoire des sciences et des techniques, chargée de mission à l'École normale supérieure, chargée de publication de l'Association François Guizot

Même si de nombreuses études de la pensée historique et politique de François Guizot (1787-1874) ont été écrites, en 1987 Guizot n'avait pas encore sa biographie, de même, le fonds Guizot n'a pas encore fait l'objet d'un inventaire analytique, systématique et exhaustif. Le premier obstacle évoqué par les biographes est l'immensité des sources. Le fonds Guizot, et tout spécialement les quarante-sept mille folios de correspondance, posent donc un défi archivistique et historiographique. Les outils et méthodes numériques présentent les caractéristiques pour le relever. La contribution présentera les résultats et les enjeux de l'édition de sa correspondance en environnement numérique. L'étendue et le volume ne constituent pas les seules difficultés posées par le fonds Guizot. Il faut en souligner la richesse thématique et interroger le soin qu'il a pris pour conserver et classer les lettres reçues et la copie de celles qu'il écrivait, en demandant souvent le retour de ses propres lettres. L'importance de la correspondance dans la vie et l'œuvre de l'historien et du mémorialiste apparaît en envisageant le temps qu'il y a consacré, son rôle dans son information et la formation de sa pensée, tout en conduisant à envisager les liens entre son œuvre autobiographique et sa correspondance.

François Guizot, entre histoire, mémoire et politique

Laurent THEIS

Président d'honneur de la Société de l'histoire
du protestantisme français

MERCREDI 22 MAI

9H30**SALLE 414**

JEUX OLYMPIQUES

PRÉSIDENTE**Henri ZUBER**

Conservateur général du patrimoine, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, administrateur de Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer, membre du CTHS, vice-président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

L'Adidas Arena, seul équipement sportif des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 construit à Paris intra-muros : un complexe hybride, nouvelle génération, pour « les énergies créatives »

Arnaud BERTHONNET

Docteur en histoire de l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, historien d'entreprise et éditeur

La communication s'appuie sur des sources manuscrites et orales, notamment celles des acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce complexe et à son utilisation future (ville, constructeur et équipementier). La grande histoire sportive, la restructuration urbaine et l'innovation sociale et culturelle sont les fils directeurs de cette présentation qui s'articulera en trois parties : la genèse du projet et son implantation Porte de La Chapelle dans le 18^e arrondissement ; la construction et le financement de ce projet innovant par le groupe Bouygues et son *namings* singulier ; son utilisation sportive (JOP et après) et l'avènement du Centre des cultures urbaines. Ce grand complexe aux salles polyvalentes de trois mille à neuf mille places a un rôle fondamental à jouer dans la restructuration d'un quartier longtemps délaissé. Après les Jeux de 2024, ce lieu innovant deviendra-t-il un lieu d'animation original pour un quartier rénové ou plus encore un nouveau phare sportif et sociétal de la ville de Paris ? L'avenir nous le dira...

JO d'hiver, transports et territoires de montagne : les exemples de Grenoble (1968) et de la Tarentaise (1992)

Pierre ZEMBRU

Professeur des universités en urbanisme et transport à l'université Gustave-Eiffel, École d'urbanisme de Paris (EUP), membre du Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT, UMR T 9403), membre du comité scientifique de Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer, membre de l'Association de géographes français, membre du Comité national français de géographie, vice-président du CTHS, président de la section Sciences géographiques et environnement

La communication proposée vise à explorer la relation entre organisation de Jeux olympiques d'hiver et aménagements nécessaires, notamment pour l'acheminement des nombreux spectateurs drainés par ce type d'événement, dans le contexte spécifique de territoires de montagne marqués par des contraintes physiques importantes. Si les JO d'été, généralement organisés dans de grandes métropoles, peuvent s'appuyer sur des réseaux préexistants, généralement étoffés à l'occasion de l'événement, avec de fortes capacités, ce n'est pas le cas des territoires destinés à accueillir les Jeux d'hiver. L'expérience française en la matière s'appuie sur les JO de Grenoble (1968) et ceux dits d'Albertville (1992), qui se sont déroulés dans l'ensemble de la vallée de la Tarentaise. La question de l'accessibilité globale à ces territoires plutôt excentrés s'est posée, avec la nécessité d'opérer des modernisations et des développements de réseaux assez conséquents. La question de l'accès à des sites dispersés en territoire montagneux a été également très présente. L'intervenant se place dans la perspective de l'organisation des JO de 2030, sur quatre pôles alpins très dispersés, entre les Savoie et la métropole niçoise.

Les Jeux olympiques d'Albertville 1992 : moteur de développement et vecteur d'identité

Marie BEAUVALET-BOUTOUYRIE

Docteure de l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne en histoire de l'architecture, attachée temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER) à l'université de Lille

Il semble évident que les Jeux olympiques constituent une opportunité dépassant les seuls enjeux sportifs. À partir du cas des Jeux d'hiver d'Albertville (1992), à travers l'analyse du fonds d'archives du Comité d'organisation des Jeux olympiques 92 (Archives départementales de

la Savoie), et plus particulièrement des dossiers concernant les constructions et les projets architecturaux, les Jeux apparaissent comme étant l'occasion de combler le déficit du territoire olympique – en l'occurrence la vallée de la Tarentaise – en équipements sportifs. Plus largement c'est le développement des infrastructures en Savoie qui est concerné : les transports, les logements et les hôpitaux. Les projets architecturaux des JO induisent également des questions ayant trait à la recherche d'une identité locale autour de l'image de la Savoie, entre événement mondial et ancrage territorial.

Nouvelle approche des premiers temps du Comité international olympique (CIO)

Renaud DAVID

Enseignant d'histoire et géographie, doctorant en histoire au Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU), université de Franche-Comté

À l'heure où le fonctionnement du mouvement olympique apparaît clairement comme la traduction d'une époque et d'un monde marqués par une juridicisation généralisée, revenir aux temps fondateurs des Jeux olympiques suscite l'étonnement tant l'écart en la matière apparaît immense. Créé en 1894, à l'issue d'une réunion privée, un Congrès international athlétique, réuni en Sorbonne, à Paris, le Comité international olympique ne fait pas l'objet d'un enregistrement auprès des autorités françaises ni même le comité d'organisation des premiers Jeux olympiques à Athènes. Il n'existe par ailleurs aucune possibilité de le faire à une échelle internationale. Ce vide juridique ne pèse pas seulement sur le CIO mais sur toutes les associations internationales qui se multiplient au début du XX^e siècle. Plus étrange, le CIO ne se dote d'un premier embryon de codification de ses principes fondamentaux de fonctionnement interne qu'en 1908. Il faut donc quatorze années et l'approche de la cinquième célébration olympique pour voir apparaître un règlement que l'on a nommé charte olympique et plus récemment *lex olympica*. Comment comprendre cette situation alors que le sport n'existe précisément que par des normes dûment partagées par les compétiteurs ? Peut-on distinguer les causes internes des éléments liés au contexte historique ? Des recherches récentes sur les organisations internationales ainsi que sur le droit du sport confrontées aux archives du CIO permettent désormais d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

SPORT ET GENRE

PRÉSIDENTE

Gilles SAURON

Professeur d'archéologie et histoire de l'art du monde romain à l'université Paris IV – Paris-Sorbonne, membre et ancien président de la Société des études latines, membre et ancien président de la Société française d'archéologie classique, membre du CTHS, section Sciences de l'Antiquité

Emmanuelle ROSSO

Maîtresse de conférences HDR en histoire de l'art et archéologie du monde romain à l'université Paris IV – Paris-Sorbonne, membre du bureau de la Société française d'archéologie classique, membre du CTHS, section Sciences de l'Antiquité

Un lieu du « e-sport » : les salles de jeux d'arcade des années 1970 aux années 2000

Julien DESPREZ

Professeur agrégé d'histoire-géographie dans le secondaire, docteur en histoire contemporaine, chargé de cours à l'université de Lorraine (Nancy)

Les salles d'arcade ont constitué un véritable phénomène de société en Occident et au Japon des années 1970 aux années 2000. Elles constituent un lieu de pratique de ce qui n'est pas encore appelé le « e-sport ». Très genrées, elles attirent une clientèle principalement composée de jeunes hommes et adolescents en raison d'un marché du jeu vidéo qui cible alors peu les filles. Ces salles constituent des espaces de rivalité entre joueurs, ce qui interroge le lien entre compétition et simple agrément : les machines d'arcade stimulent l'émulation par l'affichage des meilleurs scores. Les machines d'arcade ne constituent pas que des jeux d'esprit : les systèmes de commande, qui rivalisent d'originalité (tapis de danse, cockpits d'avion reconstitués...) amènent les joueurs à se dépasser physiquement. Certaines machines ont dû être repensées par leurs éditeurs car elles engendraient des tendinites. Ces salles ont aussi généré des critiques (violence de certains jeux, mauvaises fréquentations).

Un sportif émérite au siècle des Lumières : le Chevalier de Saint-George (1745-1799)

Michelle GARNIER-PANAFIEU

Maîtresse de conférences émérite en histoire de la musique, à l'université Rennes 2, UR Histoire et critique des arts, membre de la Société française de musicologie

Figure de légende dans la France hédoniste de la seconde moitié du XVIII^e siècle, Joseph de Bologne de Saint-George ne fut pas seulement un excellent musicien, violoniste virtuose et compositeur talentueux reçu à la Cour de Louis XVI, un homme de salon impliqué dans des intrigues politiques, tout en étant un valeureux patriote durant la période révolutionnaire. Né esclave mais éduqué en aristocrate, alliant des qualités physiques exceptionnelles à de hautes compétences musicales et artistiques, il fut aussi un sportif émérite qui brilla dans toutes les disciplines auxquelles s'adonnaient les jeunes nobles. Nageur et patineur accompli, fort habile au tir au pistolet, modèle de perfection dans la danse, excellent écuyer, il fut surtout un escrimeur remarquable qui se mesura même au fameux Faldoni et fut qualifié de « Dieu des armes ». Comment ce personnage mythique fut-il perçu par ses contemporains ?

La garce et le quarterback : motifs genrés dans le sport *Young Adult*

Isabelle-Rachel CASTA

Professeure émérite de littérature française de l'université d'Artois, membre du comité scientifique de l'Association internationale de critique littéraire, membre de l'Association des amis du roman populaire, membre de la Société d'étude de la littérature de langue française du XX^e et du XXI^e siècles, membre de la Société des lecteurs de Pierre Mac Orlan, membre de l'Association française de recherche sur les livres et objets culturels de l'enfance, membre de 813 : les amis des littératures policières

Les fictions *young adult* regorgent de récits de pom-pom girls, comme l'emblématique Cordy. Personnage secondaire dans Buffy comme dans Angel, le caractère de Cordelia Chase, cette cheerleader arrogante et ignare incarne à merveille la pimbêche prétentieuse et méchante, qui exclut les « lépreux sociaux », jusqu'au cri du cœur : « Ce n'est quand même pas ma faute si je suis parfaite ! » La fascination éprouvée pour ces équipes de filles sportives et légèrement vêtues se répercute

aussi dans les scènes d'entraînement au cheerleading, visant surtout à mettre en lumière les plastiques des jeunes femmes et l'attractivité des figures, entre chorégraphies sexy et acrobaties brillantes. Or, le regard de méfiance porté sur cet exercice stéréotypé actualise les réserves émises envers ces exhibitions « soft », mais porteuses de tous les clichés de genre. En face, les beaux sportifs virils qui font la fierté des établissements bénéficient de passe-droits exorbitants... allant jusqu'à la permission implicite de « consommer » les filles : *male gaze* ?

En piste !

Enjeux du vêtement sportif féminin au tournant du XX^e siècle

Marine NÉDÉLEC

Docteure en histoire de l'art contemporain de l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre du centre de recherche Histoire culturelle et sociale de l'art (HiCSA), chargée de cours à l'Université catholique de l'Ouest (UCO)

Au XIX^e siècle, le costume construit les silhouettes féminines par l'utilisation de corsets et de jupons, creusant artificiellement la taille et faisant, à l'inverse, ressortir la poitrine et les hanches. Ce corps féminin entravé se heurte à la démocratisation des activités physiques encourageant la mobilité. Cette communication se focalise sur le vêtement sportif féminin et ses enjeux, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Elle s'appuiera sur deux cas d'étude : un premier reviendra sur les houleuses discussions autour de la pratique féminine du cyclisme et du port du pantalon, vecteurs d'émancipation. En France, le cyclisme se développe d'abord dans la haute société à la fin des années 1880, puis se démocratise dans les années 1890. Les femmes se saisissent de ce sport devenu populaire, ce qui entraîne maintes controverses morales et médicales. Puis, c'est la question du corset, dont s'emparent théoriciens du sport, médecins et militantes féministes au début du XX^e siècle. Il en va ainsi du docteur Jean Edward Ruffier qui dans la revue *La Culture physique* du 1^{er} octobre 1908 vilipende « les crimes du corset » et encourage les femmes aux mouvements de gymnastique. Du côté des théoriciens de la gymnastique et de la culture physique tels Georges Demeny (1850-1917) ou Edmond Desbonnet (1868-1953), certains s'accordent sur l'abandon du corset pour des raisons d'hygiène et d'esthétisme.

9H30

SALLE 410

POLITIQUE ET SPORT

PRÉSIDENTE

Daniel LE BLÉVEC

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Paul-Valéry – Montpellier III, membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, vice-président de l'Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche, trésorier du Centre d'études historiques de Fanjeaux, président du Centre de recherches cartusiennes, membre de la Société archéologique de Montpellier, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire religieuse de la France, membre du conseil d'administration de la Société Mabillon, membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Les Jeux olympiques face à la barbarie, Munich 1972

Jacques ABEN

Professeur émérite en sciences économiques de l'université de Montpellier, membre du Centre de recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales (CRISES) de l'université Paul-Valéry – Montpellier III, membre de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie

Le 5 septembre 1972, pendant les Jeux olympiques de Munich, des membres du groupe palestinien « Septembre noir », prennent en otage onze athlètes de la délégation israélienne, en tuent deux et exigent la libération des prisonniers arabes détenus en Israël. Après plusieurs heures de négociation, les terroristes obtiennent un vol pour le Caire. Parallèlement la police allemande lance une opération de sauvetage mais celle-ci tourne au fiasco. Le bilan est lourd : dix-sept morts. Les Jeux olympiques sont suspendus. Une cérémonie à la mémoire des victimes se déroule dans le stade le 6 septembre. Les compétitions reprennent le lendemain. Ce qui fait écrire à Paul Guimard : « La beauté des exploits de ceux qui en sont les héros est irrésistible (...). Mais les Jeux olympiques devront se démaquiller d'une littérature révolue. Ils devront se constater pour ce qu'ils sont : une lutte féroce d'intérêts matériels et de prestiges nationaux, la continuation de la politique par d'autres moyens. » (*L'Express*, 11 au 17 septembre 1972, p. 13).

Les relations sportives internationales en faveur de la paix et contre la guerre : contributions de Théodore Ruysen (1868-1967) et de Guillaume-Léonce Duprat (1872-1956) au mouvement des idées

Jean-Paul CALLÈDE

Chargé de recherche au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS) et au CNRS, membre de l'Association internationale des sociologues de langue française, membre de La mémoire de Bordeaux métropole

Les universitaires Théodore Ruysen et Guillaume-Léonce Duprat ont interrogé le rapport entre la guerre et la paix en considérant le rôle pacificateur des relations sportives internationales dans l'éducation à la paix. Le philosophe Ruysen l'a esquissé dans *De la guerre au droit* (1920) avant de développer ses idées dans *La Société internationale* (1950), qui met en avant le rôle du sport et de l'Olympisme. La disposition à l'internationalité est une condition nécessaire pour penser la paix. En 1930, le sociologue Guillaume-Léonce Duprat accueille à l'université de Genève le dixième congrès de l'Institut international de sociologie sur le thème Sociologie de la guerre et de la paix (Giard, 1932). Outre les vues de Duprat sur l'importance des jeux et des sports pour désamorcer les tensions sociales, le congrès fait connaître un éclairage nord-américain sur « des 'substituts sociaux' de la guerre », dont l'émulation sportive, avant de revenir avec Duprat sur diverses organisations, à l'exemple du sport, susceptibles d'opérer en faveur de la paix.

« Faut-il conclure que nous sommes devenus inaptes à la lutte ? » : remise en question du sport français à l'heure des Jeux olympiques de Munich en 1972

Mathys VIERSAC

Doctorant en histoire du sport à l'université Rennes 2, membre du laboratoire Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports (VIPS2), membre de la Société française d'histoire du sport

Michaël ATTALI

Professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université Rennes 2, directeur du laboratoire Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports (VIPS2), membre de la Société française d'histoire du sport

À la fin des Jeux olympiques de Munich, la « voie française », entre interventionnisme et respect des règles de

l'amateurisme, interroge autant les pouvoirs publics que le mouvement sportif chargé de la préparation des athlètes. En effet, au-delà de la légère réduction de la moisson olympique (treize médailles face à quinze pour les Jeux de Mexico de 1968), le bilan français remet en question la pertinence d'une politique entreprise depuis les années 1960. À partir d'une diversité d'archives (Comité international olympique, Comité national olympique et sportif français, Archives nationales), cette contribution tente d'analyser la manière dont les Jeux de l'été 1972 contribuent à façonner un modèle de gouvernance du sport de haute compétition. En redéfinissant les contours de la politique de préparation olympique, autant qu'en exacerbant la nécessité d'assurer la « promotion sociale du champion », ces débats et leurs effets constituent les jalons d'une politique durable.

Juger le sport : sportifs et dirigeants face aux enquêteurs de la Révolution libératrice (Argentine, 1955-1958)

Lucie HÉMEURY

Post-doctorante à l'Institut des Sciences du sport de l'université de Lausanne, membre du Comité européen d'histoire du sport, membre de l'Association pour la recherche sur le Brésil en Europe

En septembre 1955, un coup d'État chasse du pouvoir le président de la République argentine Juan Perón et instaure un nouveau régime appelé par ses membres la *Revolución Libertadora* ou « Révolution Libératrice ». Cette junta militaire, qui rassemble une coalition hétérogène d'opposants au péronisme, se donne comme but premier de « libérer » le pays de la « tyrannie » instaurée par Perón depuis son élection en 1946. Cette entreprise de « dépéronisation » se traduit par la mise en place de commissions chargées d'enquêter sur les délits commis par d'anciens responsables politiques mais aussi par des organismes publics et des institutions. Une commission nationale, la Commission n° 49, est spécialement créée pour examiner les activités du milieu sportif pendant la période péroniste. Les archives de cette Commission montrent comment la procédure judiciaire sert ici à opérer une reprise en mains du milieu sportif au nom des valeurs de l'amateurisme et de son supposé apolitisme.

13H30**SALLE 414****MERCREDI 22 MAI**

SPORT, CINÉMA ET BANDE DESSINÉE

PRÉSIDENTE

Bernadette CABOURET

Professeur d'histoire romaine à l'université Jean-Moulin – Lyon III, membre du CTHS, vice-présidente de la section Sciences de l'Antiquité

Daniel LE BLÉVEC

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Paul-Valéry – Montpellier III, membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, vice-président de l'Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche, trésorier du Centre d'études historiques de Fanjeaux, président du Centre de recherches cartusiennes, membre de la Société archéologique de Montpellier, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire religieuse de la France, membre du conseil d'administration de la Société Mabillon, membre correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

13H30**SALLE 414**

Sports et jeux dans le cinéma de fiction : 1910-1934

Vincent CHENILLE

Chercheur associé au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCS) de l'université Versailles-Saint-Quentin

Le cinéma est né en 1895, soit tout juste un an avant la renaissance des Jeux olympiques. Il est devenu un loisir dans les années 1910, un peu après l'apparition de compétitions sportives internationales telles que le Tour de France (1903) ou le championnat de la FIFA (nommée « Association des fédérations nationales » à sa création en 1904). Leur apparition est concomitante, mais leur rencontre n'est pas simultanée. Si les frères Lumière sont allés filmer des compétitions sportives dès l'origine du cinéma, cette relation n'a pas été suivie. Ce n'est qu'à partir de 1925 qu'elle le devient dans le cinéma de fiction. Cette communication entend essayer d'expliquer le décalage chronologique entre ces deux phénomènes de masse. Une explication qui passera obligatoirement par un état des lieux des sports pratiqués ainsi que leur lieu de déroulement, à partir d'un corpus représentatif du paysage cinématographique de l'époque (à partir de DVDtoile.com), enrichi des sources analytiques existantes sur le sujet. Mais une explication dont on peut

prévoir qu'elle sera culturelle, car la chronologie cinématographique des jeux, beaucoup plus continue que celle des sports sur la période, n'offre une continuité pour les jeux d'habileté qu'à partir de 1925.

Héroïsation du corps sportif et nazisme : la réception du film *Olympia* en France

Robert BELOT

Professeur d'histoire contemporaine à l'université Jean-Monnet (Saint-Étienne), membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

Le nazisme a utilisé l'image comme vecteur de propagande mais aussi comme annonciation d'un « nouveau monde » post-démocratique. Le thème du corps comme source de « régénération » a été au cœur de cette révolution anthropologique. Un événement permet de mieux saisir cette ambition : les Jeux olympiques de Berlin (1936). La contribution propose d'aborder cette problématique à travers *Olympia* (titre en allemand, le titre français étant *Les Dieux du Stade*), le film réalisé par Leni Riefenstahl. Comment « l'égérie d'Hitler » a-t-elle utilisé ces Jeux pour construire un imaginaire de la puissance à travers l'héroïsation des corps ? En allant plus loin dans l'analyse c'est la question délicate de la réception de son film en France qui doit être traitée. Comment ce film a-t-il pu fasciner la France, de la gauche à la droite, au point que, en plein Front populaire, le making-of du film, présenté lors d'une soirée de gala le 2 juillet 1937, reçoive le « diplôme de Grand Prix » de l'Exposition ? Le mythe de l'olympisme sacralisé par l'image cinématographique fonctionne à cette occasion comme un leurre qui fait « écran » à une réalité intempestive qu'on se refusait de trouver insupportable.

Bécassine fait du sport (1913-1939)

Nicole PELLEGRIN

Chargée de recherche honoraire du CNRS, membre associée de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC/CNRS/ENS/Paris I – Panthéon-Sorbonne), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, membre de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime, membre de l'Association française pour l'étude du textile, membre de l'Association des historiens modernistes des universités françaises

albums faussement désuets et hautement comiques de Bécassine sont bien connues mais peu analysées. En matière de modes sportives, les aventures tumultueuses de cette héroïne de papier fourmillent de représentations précieuses et précises sur les loisirs de la « haute société » en divers lieux de France et du monde, ainsi que sur l'arrivée des premiers « congés payés » dans les stations balnéaires que fréquentait l'aristocratie. Stéréotype de « la petite bonne », placée faubourg Saint-Germain chez la marquise de Grand-Air, Bécassine arpente les plages de sa Bretagne natale et du Pays basque, mais aussi courts de tennis, pistes de ski alpin, terrains de golf, etc. Et son costume dit breton s'accompagne alors d'accessoires qui racontent l'émergence, au cours de l'entre-deux-guerres, de nouvelles pratiques. Une vision du sport, tout à la fois burlesque et documentée.

Le corps dans le péplum

David LENGYEL

Docteur en histoire de l'art,
agent des bibliothèques de la Ville de Paris

Dans l'histoire du septième art européen et nord-américain de l'après-guerre, peu de genres cinématographiques ont autant insisté sur la place faite au corps dans les civilisations. De l'âge classique des studios (1930-1960) jusqu'à nos jours, le péplum célèbre la puissance physique, l'harmonie des formes. C'est une histoire qui remonte à la naissance du cinéma car le péplum existe depuis le muet, le *Ben Hur* de William Wyler (1959) étant déjà un remake. Tandis que l'extérieur est voué au décorum et au spectaculaire (pour regagner du terrain sur la télévision), l'intérieur, lui, raconte la sensation, ce que le « Pre-Code Cinema », appelait « luxure ». Ce terme à connotation morale d'origine biblique se voit appliqué à l'Antiquité païenne. À quel moment l'exercice du corps (sportif, sexuel) entre-t-il en conflit avec la morale ? Le péplum est-il, quasi obligatoirement, un récit d'excès et de décadence, qui aboutit à des visions telles qu'on en voit dans *Caligula* de Tinto Brass (1977), ou bien à un sentiment mélancolique digne du *Déclin de l'empire américain* (Denys Arcand, 1986), ce péplum en décor urbain moderne ? Celui-ci n'est d'ailleurs pas le seul à se prêter à une telle description, puisque le film *Les métamorphoses* de Christophe Honoré (2014) l'a suivi.

13H30

SALLE 413

CLUBS ET ASSOCIATIONS

PRÉSIDENTE

Roger NOUGARET

Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, membre de l'Association française d'histoire économique, membre du comité scientifique de l'Association européenne d'histoire bancaire, membre de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, trésorier de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas, président du CTHS, vice-président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

Le Cercle des nageurs : haut-lieu du patrimoine sportif marseillais

Rémi LOMBARDI

Docteur en histoire contemporaine, membre du laboratoire Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMM, UMR 7303, Aix-Marseille Université/CNRS), membre de la Société française d'histoire du sport, membre de la Fédération historique de Provence

Le Cercle des nageurs de Marseille (CNM) est bien connu des Marseillais. Créé en 1921 sur un promontoire au bord de la mer, il s'est rapidement installé dans le paysage sportif marseillais et est devenu une véritable institution patrimoniale. Ce phénomène est rendu possible par les bons résultats obtenus par les sportifs mais surtout par les rapports qu'entretiennent les membres avec le Cercle des nageurs. Dès sa création, l'adhésion est conditionnée au versement d'une somme importante et surtout au parrainage de plusieurs membres du Cercle, faisant du CNM un club très select. Issus de la bonne société marseillaise, les membres vont se démener pour développer la natation à partir d'un terrain initialement loué, qu'ils aménageront d'eux-mêmes. Cette communication entend revenir sur cette progressive appropriation du lieu par les sportifs membres du CNM. Phénomène permettant au club de devenir aujourd'hui un territoire paradoxalement incontournable de la société et du sport marseillais.

Le médecin, le cycliste et le régatier : les débuts du nautisme et du cyclisme à Saint-Raphaël à la fin du XIX^e siècle

Alain DROGUET

Conservateur général du patrimoine honoraire, ancien directeur des Archives départementales du Var, président de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région

Recommandations hygiénistes et intérêts de développement touristique se combinent dans l'apparition des deux pratiques sportives à Saint-Raphaël (Var), cette station balnéaire au développement de laquelle, jouant sur l'atout de son climat, s'est attelé son maire Félix Martin (1878-1895). Avec un certain retard par rapport aux villes voisines de Cannes et Saint-Tropez, les premières régates sont organisées en 1878. C'est quinze ans plus tard, en 1893, qu'est créé le club cycliste La Pédale de l'Estérel dont le président d'honneur est un médecin connu de la cité qui vante le mérite pour la santé de ce sport qu'il pratique lui-même en cyclotouriste. Ces deux sports constituent la grande attraction de la fête patronale de la Saint-Pierre qui, au début du mois d'août, voit affluer sur le bord de mer des milliers de personnes dont une très grande partie vient de l'extérieur.

Le Club vosgien et le développement des sports de randonnée

Marie-Noële DENIS

Ethnologue, chargée de recherche honoraire au CNRS, membre de la Société académique du Bas-Rhin, membre de l'Association internationale des démographes de langue française, membre de la Société d'ethnologie française, membre de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, membre de l'Association d'histoire et d'archéologie du 20^e arrondissement de Paris

Le Club vosgien apparaît au moment du développement de l'ère industrielle dans le but de rapprocher les populations laborieuses de la nature. Cette initiative, venue d'Allemagne, répond à un souci de santé corporelle des populations en termes de dépassement de soi, de prise de conscience de sa force corporelle et de purification de « la race ». Des prémices apparaissent en Alsace vers 1860, mais le mouvement prendra vraiment naissance en 1873, lors de la première annexion, sous le nom de « Vogesenverein » (association vosgienne), avec l'appui intéressé des autorités allemandes. Le « Vogesenverein », structuré en sections géographiques, est, en 1918, solidement implanté, le paysage fortement marqué de son

empreinte, avec un réseau dense de circuits balisés d'une signalisation uniforme. Après 1918 le « Vogesenverein » devient « Le Club vosgien ». Les sections se reconstituent avec l'aide de l'administration. En 1922 est créée une section de ski. Après 1940, sous l'autorité de l'occupant, les aménagements se poursuivent. En 1942 l'inspecteur général des sentiers publie *La directive pour la signalisation des sentiers*. En 1946 la remise en état de ceux-ci est entreprise, de même que l'aménagement de parcours circulaires et des grands itinéraires (1982, GR 533 de Strasbourg à Belfort), des cartes au 1/25000^e et au 1/50000^e sont publiées.

13H30

SALLE 410

LES ENJEUX DU FOOTBALL

PRÉSIDENTE

Sophie COEURÉ

Présidente de l'Association des Amis de La contemporaine, membre du conseil d'administration de l'Institut d'études slaves, membre du comité scientifique de la Société française d'histoire politique, membre du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

Football et guerre d'Algérie dans les régions d'Alger et de Constantine

Isabelle CHIAVASSA

Conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales d'outre-mer, membre de la Société de l'École des chartes, membre de l'association Les Amis du patrimoine de Rognes, membre de l'Association des archivistes français, membre de la Fédération historique de Provence

Le football en Algérie coloniale occupe une place importante dans la vie quotidienne. La presse s'en fait largement l'écho en pages sportives. La communication porte sur la période de la guerre d'Algérie : les associations sportives algériennes font alors l'objet d'une surveillance renforcée de la part des préfectures, car elles sont suspectes d'entretenir des liens avec les nationalistes. Cette surveillance s'exprime dans les archives conservées aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM), en particulier dans les rapports des Renseignements généraux. Didier Rey a étudié les rapports entre nationalisme et football dans cette période, notamment en Oranie (2012). Dans la lignée de ses travaux, seront évoqués ce contrôle des

autorités en temps de conflit, dans les ressorts des préfectures d'Alger et de Constantine, ainsi que les répercussions dans la presse locale et l'angle qu'elle choisissait pour relater les matchs et les incidents liés à ces jeux.

Football et sociabilité populaire : conflits et stratégies de contrôle social dans les Asturies (Espagne, 1914-1936)

Pelayo VENTA IBASETA

Étudiant en master Erasmus Mundus Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie (TPTI) à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne

Depuis la Première Guerre mondiale, et en particulier pendant les années 1920, le sport en général et le football en particulier a connu, dans le cas de l'Espagne, un processus de popularisation indéniable. Cependant, ce processus a été très focalisé dans les régions les plus industrialisées : la Catalogne, le Pays basque et les Asturies. La popularisation du football a provoqué le développement de cette pratique à la fois au niveau formel (formation des clubs) et informel (dans la rue ou sur la plage). De plus, pendant la période 1914-1936, le football devient l'une des industries culturelles les plus importantes, signant des joueurs (développant le professionnalisme) ou investissant dans des stades, capables d'accueillir un public de plus en plus nombreux. Dès lors, le football a envahi l'ensemble de la vie quotidienne, en particulier celle des classes populaires. L'ancienne pratique du football élitiste devient une pratique plus plébéienne, et donc plus conflictuelle. Différents acteurs (travailleurs sociaux, conservateurs, catholiques, autorités municipales, ainsi que patronales) aspirent à exercer un contrôle sur le football, en essayant de l'orienter vers des formes plus raisonnables. Diverses questions sont posées : quelles sont les caractéristiques des conflits ? Où se situent les conflits ? Quels sont les discours construits autour du football ? Sont-ils une stratégie de contrôle social ?

Le moment Gusti Jordan : le football professionnel au risque de la nation (1937-1940)

François DA ROCHA CARNEIRO

Professeur certifié d'histoire-géographie, chercheur associé au Centre de recherches et d'études histoire et sociétés (CREHS, Université d'Artois), vice-président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (Île-de-France)

Alors que l'équipe de France de football peine à adopter le schéma tactique du WM, prisé par nombre de ses adversaires, la naturalisation de Gusti Jordan en décembre 1937 lui assure la présence d'un joueur formé pour tenir la place de « policeman », indispensable à la bonne pratique du dispositif. Le demi natif de Linz (Autriche) n'est pas le premier international français originaire d'un pays étranger, mais il focalise alors les attaques des journaux d'extrême droite. Sa seule personne cristallise à elle seule les griefs que cette presse porte à l'encontre de la sélection, qu'il s'agisse du mercenariat, de l'impureté de la race ou de la présence d'un ennemi de l'intérieur. Enregistrant sa première cape tricolore dès janvier 1938, il s'impose immédiatement comme l'incontournable titulaire d'une équipe de France qui entend incarner une certaine idée de la nation en terre démocratique quand le bruit des canons et des bottes se fait de plus en plus proche. Le principe est de faire redescendre le demi-centre pour neutraliser l'avant-centre adverse et de faire reculer d'un cran les deux intérieurs pour densifier le milieu de terrain. Les trois défenseurs et les deux demis forment le M et les deux intérieurs et les trois attaquants le W. L'exploit individuel se fait de plus en plus rare, et laisse la place à un jeu plus construit. Avec ce nouveau schéma tactique, Arsenal gagnera successivement la Cup (1930) et deux titres de champion d'Angleterre.

La diplomatie publique soviétique et les Fronts populaires en France et en Espagne, 1934-1938 : des rencontres sur les terrains de football

André GOUNOT

Professeur des universités en histoire du sport à l'université de Strasbourg, membre de la Société française d'histoire du sport

À partir de 1932, le sport était progressivement vu par le Parti bolchevique comme un moyen potentiel d'attester de la prétendue supériorité du régime stalinien. Cependant, l'appartenance du sport soviétique à l'Internationale rouge des sports interdisait son apparition sur la « grande scène » sportive. C'est la mise en place de la tactique des Fronts populaires par le Comintern qui rendit possible à partir de 1934 l'ouverture vers le « sport bourgeois ». Des matchs de football entre des représentations soviétiques (y compris l'équipe nationale) et des grandes équipes d'Espagne et de France furent conclus,

avec la double vocation de servir les intérêts diplomatiques et propagandistes soviétiques et de donner un appui aux mouvements antifascistes aux temps des Fronts populaires puis de la Guerre civile espagnole. Le moment le plus spectaculaire fut la tournée d'une sélection basque en URSS à l'été 1937. Sur la base de sources dépouillées à Moscou, Paris, Madrid et Zurich (Archives de la Fédération internationale de football association), cette contribution analyse les enjeux et effets politiques des rencontres entre les trois pays sur les terrains du football « bourgeois » et du football ouvrier.

15H30**AUDITORIUM**

TABLE RONDE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Enjeux et perspectives des sociétés savantes à l'heure actuelle

Bruno DELMAS

Directeur d'études émérite de classe exceptionnelle à l'École nationale des chartes – Université Paris sciences et lettres, directeur scientifique de l'annuaire prosopographique La France savante, membre du conseil d'administration de la Société de l'École des chartes, membre de la Société de l'histoire de France, président de la Société historique du 6^e arrondissement de Paris, président d'honneur de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, ancien président du CTHS, membre correspondant de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence, membre du conseil d'administration de l'association Archivistes sans frontières section France, membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

Arnaud DHERMY

Docteur en histoire des mondes modernes et contemporains, chef de la mission de la Coopération régionale et responsable du programme de numérisation des publications des sociétés savantes à la Bibliothèque nationale de France (BNF), directeur de publication de *Présence de La Varenne*, administrateur de l'Amitié Henri Bosco, membre de l'Association des amis de Jean Giono, membre de l'Association des chercheurs en sciences humaines-domaine corse, membre du CTHS, président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

Henri ZUBER

Conservateur général du patrimoine, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, administrateur de Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer, membre du CTHS, vice-président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

MERCREDI 22 MAI

17H00

AUDITORIUM

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Corps, sport et femmes

Florence GHERCHANOC

Professeure d'histoire grecque à Université Paris Cité,
directrice-adjointe du laboratoire Anthropologie et histoire
des mondes antiques (ANHIMA, UMR 8210, CNRS)

17H00

AUDITORIUM

JEUDI 23 MAI

9H30

SALLE 414

CORPS TRANSFORMÉ

PRÉSIDENTE

Laurent HAUMESSER

Conservateur du musée du Louvre, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, membre du CTHS, section Sciences de l'Antiquité

Stéphane TIRARD

Professeur des universités en épistémologie et histoire des sciences à l'université de Nantes, directeur du Centre François-Viète (EA 1161), membre du conseil d'administration de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie, membre du conseil d'administration de la Société française d'exobiologie, membre de la Société française d'histoire des sciences et des techniques, membre du CTHS, section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

L'animal en médaille : corps-à-corps cynégétique et trophée (de chasse)

Antoine JEANNE

Doctorant en ethnologie et en muséologie au Centre d'anthropologie culturelle (UPR 4545, ED 624), Université Paris Cité Centre de recherche, École du Louvre

La cynégétique est assurément une activité physique dans la mesure où elle mobilise l'ensemble du corps du chasseur. L'entreprise Décathlon ne compte-t-elle pas un rayon chasse dans ses magasins de sport ? La chasse, en tant que sport, existe au moins depuis le XIX^e siècle, au moment où les gentlemen érigent les règles de sportivité de l'art cynégétique, censées garantir l'éthique de la mise à mort en même temps que la protection de la faune sauvage. La chasse n'est donc plus seulement alimentaire ou bien rituelle. Elle revêt un caractère ludique. Nonobstant la régulation des espèces et le maintien d'un équilibre sylvo-cynégétique, la chasse apparaît comme un loisir, un jeu auquel le chasseur se livre avec l'animal. C'est un sport qui contraint les corps. Celui du chasseur, en premier lieu, en tant qu'il éprouve un élément qui n'est guère le sien : la nature sauvage. Aussi lui faut-il préparer, transformer et ensauvager son corps.

JEUDI 23 MAI

9H30

SALLE 414

Puis, en second lieu elle contraint évidemment le corps de l'animal. Un corps qui n'a rien demandé. Un corps qui intéresse à plus d'un titre. Car le corps-à-corps entre le prédateur et sa proie vise à prendre possession du corps de l'autre. Sa venaison, déjà, pour l'ingérer. Son trophée, ensuite – et surtout – pour revendiquer sa réussite cynégétique. En ce sens, le trophée est-il assimilable à une médaille sportive ? Les restes corporels de l'animal sont en effet transformés en un artefact irremplaçable pour le chasseur, qui l'introduit chez lui, dans son égomusée.

Le corps du cheval dans l'art équestre de l'époque moderne

Anne-Sophie RIETH

Secrétaire scientifique du master Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

Le prestige du cheval et son inscription dans les académies d'équitation de l'époque moderne sont un moyen d'élever la noblesse du cavalier tout en développant une nouvelle forme du savoir technique équestre qui va aboutir à la naissance de l'art équestre. Celui-ci est un moyen d'affirmer les valeurs partagées d'un idéal absolu et intériorisées par les membres de la société d'écuyers. À partir de l'étude d'un corpus de vingt-deux traités d'équitation français (XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles), cette communication s'attache à questionner la manière dont la construction d'une discipline des corps et d'une maîtrise des passions va conduire à un renouvellement du rapport au vivant dans lequel le cheval devient un acteur à part entière. En interrogeant les propriétés formelles de la pratique équestre sur le temps long, une dialectique apparaît : celle du passage d'un corps symbolique, celui du centaure, à un corps construit, puis à un corps mécanique.

Le corps du coureur dans les courses cyclistes et automobiles en France entre 1878 et 1903

Laure CICCIONE

Doctorante en histoire à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC, UMR 8066)

À partir d'un corpus journalistique consacré aux premières courses cyclistes et automobiles entre 1878 et 1903, et à partir de l'histoire des techniques – celle du jeu et du corps qui s'y engage –, il est possible d'histori-

ciser la fonction du corps dans ces machines. Apparaît alors la figure du coureur dont la force animée se transforme en commande de la force. Cette figure, partie prenante du nouvel espace social de la mécanique dont Paris est le berceau à la fin du XIX^e siècle, s'adapte au monde des servomécanismes conçus par Joseph Farcot dès les années 1860 (Braunstein, 2014). Un tel rapprochement rendrait visible le déplacement du centre de gravité du corps, forgeant ce que Jean-Jacques Courtine appelle « l'autonomisation de l'individu » (Courtine, 2017). Le corps, médiateur du monde et des hommes (Potte-Bonneville, 2012), occupe-t-il toujours la même place et la même fonction ?

De la glorification des corps aux corps brisés : des sportifs sous le Troisième Reich

Caroline FRANÇOIS

Coordnatrice des expositions itinérantes du Mémorial de la Shoah

Le prologue de Leni Riefenstahl pour son film *Olympia* est une ode aux athlètes, il annonce que les Jeux olympiques de Berlin de 1936 vont être le symbole de la glorification des corps des compétiteurs allemands par le pouvoir nazi. Incarnation de l'idéal aryen, ces sportifs sont instrumentalisés pour promouvoir la politique du régime quand en contre-point dès avril 1933 des lois et des mesures d'exclusion limitent ou interdisent le sport ou sa pratique aux Juifs. Le destin de sportifs de haut niveau de 1933 à 1945 montre qu'au-delà des affrontements entre athlètes qui deviennent des enjeux politiques, les pratiques sportives (officielles ou dévoyées) dans l'Europe nazie ont été des lieux de représentations des corps, de leurs usages comme moyen de propagande mais également de leur martyre. En effet lors d'une épreuve ce sont les corps des sportifs qui sont exposés, mis en avant, poussés ou au contraire brisés.

Quand le hors-norme devient norme : corps bodybuildés et transhumanisme

Marine NÉDÉLEC

Docteure en histoire de l'art contemporain de l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre du centre de recherche Histoire culturelle et sociale de l'art (HiCSA), chargée de cours à l'Université catholique de l'Ouest (UCO)

Le bodybuilding se différencie des autres pratiques

sportives par la recherche d'une amplification musculaire dans un but esthétique. Pour l'écrivain Nicolas Chemla (cité dans *Tous musclés : la loi du muscle*, websérie de Jérôme Momcilovic et Camille Juza, 2019, sixième épisode), le bodybuilding contemporain est l'héritage de la Révolution industrielle, de son approche mécanique et rationnelle. Incarnation du progrès scientifique, il permettrait, dans cet idéal, de construire l'humain du futur. Selon l'anthropologue Jean-Jacques Courtine (dir., *Histoire de la virilité*, vol. 3, Seuil, Paris, 2011, pp. 461-480), la démesure contemporaine du muscle peut être vue comme une réponse à la virilité en crise. Le muscle s'est par ailleurs démocratisé massivement après-guerre, au point que le corps bodybuildé, image hors-norme de l'homme du futur, est devenu un corps-modèle. Performant, ce corps va aujourd'hui de pair avec l'idéal capitaliste post-industriel de notre société tertiaire, répondant à « l'entreprenariat » et au contrôle de soi (Vallet G., *La Fabrique du muscle*, L'Échappée, Paris, 2022). Enfin, les normes de genre et le dépassement des âges (tendant vers un idéal transhumaniste) seront évoqués à travers les représentations du bodybuilding. La récupération de cette pratique par des communautés homosexuelles américaines dès les années 1950, puis par les femmes, questionne les normes sociétales de genre. Enfin, le monde du bodybuilding témoigne d'une volonté de dépassement des âges et de l'humain, ce que sondent des artistes comme Heather Cassils.

9H30

SALLE 413

PUBLIC ET SUPPORTERS

PRÉSIDENTE

Tiphaine BARTHÉLÉMY

Professeure en anthropologie et sociologie à l'université de Picardie – Jules-Verne, membre du Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS, UMR 7319), membre de l'*Association of Critical Heritage Studies*, membre de Res patrimoine, membre et ancienne présidente de la Société d'ethnologie française, membre de la Société internationale d'ethnologie et de folklore, membre du CTHS, présidente de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

Les premiers supporters au village : le match de football et la naissance d'une sociabilité sportive populaire en Vaucluse dans l'entre-deux-guerres

Romain GARDI

Doctorant en histoire à l'université d'Avignon

En 1934, lors d'un match de football opposant l'Association sportive de Camaret au Gallia club de Graveson, une supportrice lance « Charge, charge, ils ne sont plus que neuf, c'est le moment, il faut gagner ». Dans un contexte de développement de la pratique du football au village, le nombre de spectateurs et de supporters vauclusiens ne cesse pas de croître dans les années 1920 et 1930. Qui sont les premiers supporters du club de football au village ? Dans quelle mesure les ruraux expriment-ils par la voix et le geste un « esprit de clocher » et leur attachement à leur « petite patrie » au cours du match de football au village ? Grâce à la micro-histoire et à l'accès à des sources inédites, cette communication s'attache à démontrer dans quelle mesure les premiers supporters vauclusiens participent à la naissance d'une sociabilité sportive populaire mixte au village en Vaucluse durant l'entre-deux-guerres.

Les comportements agressifs et de violence chez les supporters dans les manifestations sportives (football) en Algérie aujourd'hui

Benyoucef HAFSAOUI

Enseignant chercheur à l'Institut d'éducation physique et sportive de l'université de Chlef, Algérie

Noureddine DERIADI

Enseignant chercheur à l'Institut d'éducation physique et sportive de l'université de Chlef, Algérie

Nassir BOUDJELTHIA

Maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'Institut d'éducation physique et sportive de l'université de Chlef, Algérie

De nombreuses recherches indiquent qu'une forte identification, avec un sport d'équipe en particulier, peut mener à de forts niveaux d'anxiété et à des éclats d'agressivité de la part des spectateurs (Branscombe & Wann, 1992).

Cependant, seulement de rares études suggèrent que des effets similaires existeraient chez les athlètes. L'agressivité ressort comme une caractéristique commune des événements sportifs, et concerne non seulement les comportements des athlètes en compétition, mais aussi les mauvaises conduites des spectateurs (Slepicka, 1995). En Europe, les recherches internationales sur les supporters de football ont proposé des analyses prenant en compte plusieurs facteurs : la disparition du contrôle des familles sur les jeunes qui cherchent alors à s'intégrer dans des groupes d'appartenance (Clarke, 1978), la vulnérabilité sociétale des supporters liée aux expériences négatives vécues par rapport aux institutions, le caractère inégalitaire de la société qui, en s'opposant à l'idéal démocratique du sport, initie des processus de contestation (Ehrenberg, 1985). En Algérie, ce phénomène s'est accentué ces dernières années causant plusieurs dégâts matériels et même humains, et les observations récentes des actes de violence, dans et autour des stades de football, permettent de déterminer également les conditions dans lesquelles la violence des spectateurs peut être facilitée. La contribution traitera également la question souvent posée : pourquoi malgré la mise en place de dispositifs de sécurité, assiste-t-on à des débordements graves au cours des manifestations sportives ? Le but de cette étude est d'analyser ces actes d'agressions et de violence des supporters afin de proposer des mesures de prévention, et éviter ses conséquences négatives sur l'individu, l'économie, et les biens publics.

S'associer pour supporter : soutien, identités et sociabilités dans les tribunes de l'agglomération bordelaise

Vincent MOURGUES

Doctorant en histoire à l'université Bordeaux-Montaigne, membre du Centre d'études des mondes moderne et contemporain (CEMMC, UR 2958), membre de la Société française d'histoire du sport

Éléments essentiels du sport, spectateurs et supporters s'associent depuis le début du XX^e siècle pour assurer un soutien aux équipes sportives. Soutien en tribunes, soutien moral et financier, les associations sont nombreuses, aux objectifs divers, variables selon les sports et selon les périodes. Elles se sont progressivement

diversifiées et émancipées des clubs, avec l'émergence de supporters indépendants, notamment les supporters ultras dans le football. L'objectif de cette communication est d'analyser, sur le XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, les trajectoires et les objectifs des associations de supporters de clubs de sports collectifs de l'agglomération bordelaise. Elles se construisent également une identité, appuyée sur celle du club mais aussi de la ville ou de la région, un véritable palimpseste identitaire. Enfin, les formes du soutien (visuel, sonore), la grammaire supportériste propre à chaque groupe, chaque époque, est à observer. Cet ensemble est analysé à l'aune de sources traditionnelles, comme la presse, mais aussi le journal officiel des associations ou encore des publications propres aux associations, notamment les fanzines, ainsi que des entretiens.

Le public des spectacles romains : une vraisemblable diversité durant l'Antiquité tardive

Bastian ROULLIER

Doctorant en histoire à l'université d'Angers,
attaché temporaire à l'enseignement et à la
recherche (ATER) à La Rochelle Université

Durant l'Antiquité tardive, les spectacles romains du cirque, du théâtre et de l'amphithéâtre sont des moments de sociabilité où se côtoie une vaste partie des habitants d'une cité. Les sources littéraires permettent d'appréhender la présence d'un public très diversifié composé d'individus de tout âge, de tout sexe et issus de la plupart des catégories sociales de la population. De nombreux auteurs tels que Lactance, Libanios, Ammien Marcellin, Jean Chrysostome, Augustin d'Hippone, Sévère d'Antioche ou Choricios de Gaza s'accordent à décrire cette passion presque unanime des populations pour les jeux romains. Entre les IV^e et VI^e siècles, c'est une importante proportion de la population qui semble continuer d'assister à ces spectacles populaires avec un phénomène concernant aussi bien l'espace occidental que la partie orientale de l'Empire. Cette communication part donc d'une étude des sources littéraires pour présenter la diversité du public des spectacles romains au cours de l'Antiquité tardive (hommes et femmes, enfants et personnes âgées, païens et chrétiens, pauvres, étudiants, artisans et aristocrates, etc.).

Les compétitions sportives dans la *Chronographia* attribuée à Jean Malalas (VI^e siècle)

Brendan OSSWALD

Docteur en histoire byzantine, post doctorant à l'Académie des sciences de Heidelberg, membre du Comité scientifique de l'Académie des sciences de Heidelberg, membre du Comité français des études byzantines

La *Chronographia* attribuée à Jean Malalas (VI^e siècle) raconte l'histoire du monde depuis Adam et Ève jusqu'au règne de l'empereur byzantin Justinien (527-565). Ce texte accorde une attention particulière à l'apparition de divers éléments tels que les institutions, les sciences et les arts. À ce titre, il mentionne la création de diverses compétitions telles que les Jeux olympiques d'Olympie puis d'Antioche, ainsi que les Jeux du Cirque à Rome. Avec l'apparition de l'Empire romain, le texte évoque souvent les diverses factions du cirque (Bleus, Verts, Rouges et Blancs), que ce soit pour évoquer les préférences des empereurs ou les fréquents débordements des supporters. Il mentionne également les événements politiques prenant place à l'Hippodrome. Il est intéressant de noter que peu d'attention est accordée aux athlètes et à leurs résultats. En revanche, l'auteur juge important de mentionner l'apparition des compétitions et leur importance dans l'histoire politique.

9H30

SALLE 410

SPORT ET MÉDIAS

PRÉSIDENTE

Ange ROVERE

Professeur émérite du lycée Giocante de Casabianca de Bastia, secrétaire perpétuel de l'Association des chercheurs en sciences humaines-domaine corse, membre de l'Association française des historiens des idées politiques, membre de l'Association pour le développement des études corses et méditerranéennes, membre de la Société des études robespierristes, membre de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

Thierry LEFEBVRE

Chercheur en histoire des médias et en histoire des sciences et des techniques, membre d'Actinopolis, vice-président de la Société d'histoire de la pharmacie, administrateur de l'association Le Vieux Marly, membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

Audiovisuel sportif et innovation

Thierry LEFEBVRE

Chercheur en histoire des médias et en histoire des sciences et des techniques, membre d'Actinopolis, vice-président de la Société d'histoire de la pharmacie, administrateur de l'association Le Vieux Marly, membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

La récente pandémie a démontré que le sport professionnel – en tout cas ses disciplines les plus médiatisées – pouvait, en tout dernier recours, se passer de public *in praesentia*. Ce paradoxe apparent tient à l'emprise toujours croissante de la télévision sur quelques disciplines sportives phares, ultra professionnalisées et – de fait – fortement rémunératrices. Cet ascendant tient moins à une supposée excellence des sportifs (certes repérés de plus en plus tôt et de mieux en mieux préparés) qu'aux progrès techniques réalisés par le média télévisuel depuis son émergence dans les années 1930-1940. Cette communication souhaite traiter des principales innovations ayant conduit à cette suprématie : direct, répétition instantanée, ralenti, etc. Autant de prodiges techniques devenus, au fil du temps, procédés, et offrant aux téléspectateurs toujours plus nombreux l'expérience de ce qu'ils perçoivent, sans doute à tort, comme une « réalité » augmentée.

La presse française et le corps des champions « de couleur » : le cas du boxeur Panama Al. Brown (1926-1935)

Sylvain VILLARET

Maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à Le Mans Université, membre du laboratoire Temps, mondes, société (TEMOS, UMR 9016, CNRS), membre de la Société française d'histoire du sport

Alphonso Theophilo Brown fait partie des boxeurs qui ont marqué leur temps. D'origine panaméenne, il poursuit sa carrière aux États-Unis avant de rapidement gagner l'Europe. Mesurant 1m75 pour 53 kilos, il domine sa catégorie sans partage entre 1926 et 1935. Sa notoriété en France est notable. Plus encore, il fait l'objet d'une véritable passion. Cela tient tant à son palmarès qu'au fait qu'il s'y est installé en 1926. Cette situation en fait un sujet de choix pour apprécier le discours médiatique qui entoure le corps de ce champion « de couleur ». L'analyse systématique de la presse de l'époque, à partir des bases de données Gallica et Retronews, vise

ainsi à apprécier, en particulier, la façon dont la dimension raciale joue sur la perception de son corps au fil de son parcours pugilistique.

Lire autrement le sport au(x) « miroir(s) » de la presse communiste (années 1960)

Olivier CHOVAUX

Professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Artois, vice-président de la Société française d'histoire du sport

Karen BRETIN-MAFFIULETTI

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université de Bourgogne, membre de la Société française d'histoire du sport

En consacrant les pratiques et le spectacle sportif comme parties intégrantes de la culture de masse des individus, la France des années 1960 remet au goût du jour les valeurs qui étaient déjà celles des sports modernes dès la fin du XIX^e siècle, en même temps qu'elle élabore une rhétorique nouvelle. Symbole du rapprochement entre les nations, moyen de formation de la jeunesse par la transmission de principes moraux qui épousent l'antienne du « sport éducatif », et désormais reflet d'une certaine « grandeur », le sport est assurément décliné de manière positive, indépendamment de limites, travers et excès pourtant observés. Sur la période considérée, l'étude des éditoriaux de *Miroir du cyclisme* et de *Miroir du football*, mensuels spécialisés proches du parti communiste français, montre pourtant qu'il existe une lecture alternative à cette vision déférente du fait sportif. Un regard critique qui met aussi en évidence, précisément, ce que pourrait être un sport « rouge ».

Le traitement médiatique de la conquête de l'Annapurna (1950) : du sportif au mythe, Maurice Herzog

Arthur MALÉ

Doctorant contractuel au laboratoire Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports (VIPS2, UR 4636, université Rennes 2)

3 juin 1950, Népal. L'Annapurna est le premier sommet de plus de huit mille mètres gravi par l'homme. L'expédition française menée par Maurice Herzog entre dans la légende. Le triomphe sur la nature ouvre des possibilités nouvelles dans un espace jusqu'alors perçu comme inviolable. L'abattage médiatique entourant cette ascension himalayenne réduit l'exploit collectif à la seule figure du chef. Mobilisant des données issues

de périodiques nationaux généralistes, cette communication questionne la mise en récit de cet événement par la presse écrite. L'édification du mythe de l'aventurier sportif se construit sur un processus et des valeurs associés à la performance, le courage et l'entrepreneuriat qu'Herzog magnifie à travers l'Annapurna. Trois phases chronologiques se dessinent : la sensibilisation créant les conditions d'une réception, la retranscription de l'épopée posant l'ossature du mythe et la réactivation périodique qui immortalise cette ascension.

Les sports des présidentiables

Nicolas MARY

Enseignant vacataire à l'université de Corse

Cette communication s'attache à la mobilisation des pratiques sportives dans les campagnes présidentielles en France sous la V^e République. En effet, à partir des années 1960, l'élection du chef de l'État devient le centre de la vie politique française. Hautement personnalisée, elle exige des candidats une présentation de soi qui déborde une stricte temporalité politique pour aborder leurs lectures, goûts et loisirs (Mary, 2023). Or, c'est précisément le moment où la pratique sportive tend à se démocratiser (Terret, 2007). Aussi les présidentiables vont-ils largement publiciser leur appétence pour l'exercice physique afin de se construire une identité stratégique (Collovald, 1988). La pratique sportive affichée est une façon d'exposer leurs vertus personnelles (jeunesse, dynamisme, esprit de solidarité). Mais elle est aussi un marqueur social. Elle est enfin prétexte à une exposition sémiotique du corps du présidentiable.

9H30

SALLE 407

CONCOURS ET JEUX DANS L'ANTIQUITÉ

PRÉSIDENTENCE

Brigitte LION

Professeure des universités en histoire ancienne à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre de Mnémosyne – Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre, membre de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université, membre du CTHS, section Sciences de l'Antiquité

Le regard d'Aristote sur l'athlétisme grec : entre utilité et méfiance

Alexis DHENAIN

Docteur de la Sorbonne, membre du laboratoire Orient et Méditerranée (UMR 8167, CNRS), professeur agrégé au collège Ledoux à Dormans (Marne), membre de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France

Le traité de la *Politique* d'Aristote intéresse de près l'histoire de l'athlétisme grec. Après les nombreux dialogues platoniciens, il s'agit du dernier texte philosophique connu dans lequel on trouve une réflexion sur le sport des Grecs, sur sa place dans l'éducation, ses vertus et ses travers. Le philosophe, qui avait par ailleurs compilé la liste des vainqueurs des concours de Delphes, connaissait en profondeur l'univers agonistique. À la première lecture, on pourrait croire que le Stagirite reprend les critiques déjà traditionnelles des intellectuels contre les vainqueurs, jaloux des honneurs qui devraient leur revenir. Une lecture attentive des remarques dispersées dans le texte montre au contraire une vision nuancée et complexe, toute entière guidée par le souci de façonner un individu utile à sa cité. Enfin, pour saisir la véritable portée des remarques du philosophe, il faut examiner avec précision le sens qu'Aristote donne au mot « athlète », qui n'est pas le même que le nôtre.

Compétitions sportives et combats ritualisés dans les cérémonies religieuses hittites

Alice MOUTON

Directrice de recherche en hittitologie au CNRS, laboratoire Orient et Méditerranée, Mondes sémitiques (UMR 8167)

En Anatolie hittite (XVII^e-XII^e siècles avant J.-C.), les cérémonies religieuses étaient nombreuses pour vénérer les divinités du royaume à intervalles réguliers. Ces fêtes culturelles duraient plusieurs jours voire plusieurs semaines et célébraient souvent le passage des saisons. Avant tout destinées à divertir les divinités hittites, elles mettaient en scène de véritables spectacles sous la forme de compétitions sportives ou de fausses batailles, notamment. Cette présentation expose les différentes compétitions festives en les étudiant en contexte.

Entre épigraphie et archéologie : nouvelles recherches sur les gymnases et les palestres de Delphes et de Délos

Guy ACKERMANN

Ancien membre de l'École française d'Athènes,
collaborateur scientifique au département des
sciences de l'Antiquité de l'université de Genève

Delphes et Délos constituent des observatoires privilégiés pour étudier l'infrastructure que les cités grecques ont consacrée à la formation athlétique et à l'éducation. Les fouilles conduites depuis la fin du XIX^e siècle par l'École française d'Athènes y ont en effet livré non seulement des gymnases et des palestres dans un bon état de conservation, mais aussi d'importantes séries d'inscriptions relatives à leur construction, leur entretien, leur usage et leur fonctionnement. Jean Jannoray, Jean Delorme et Jean Audiat ont principalement fondé leur étude respectivement du Gymnase de Delphes, du Gymnase et de la Palestre de Délos sur l'apport des inscriptions, reléguant les vestiges archéologiques au second plan. À Delphes, une nouvelle analyse architecturale débutée en 2019 et l'étude de mobilier céramique permettent de préciser l'histoire du développement du Gymnase. À Délos, un programme de recherches pluridisciplinaires initié en 2023 vise à assurer l'identification des deux édifices fouillés avec deux monuments connus par les inscriptions, puis à étudier sur de nouvelles bases leur histoire et la fonction de leurs différents espaces.

La Rome antique, fille des jeux

Michel MOLIN

Professeur émérite d'histoire romaine de l'université Sorbonne-Paris-Nord, membre du laboratoire Pléiade (UR 7338),
membre de la Société française d'archéologie classique

Selon la tradition rapportée par les auteurs aussi bien grecs (Denys d'Halicarnasse et alii) que latins (Tite-Live et alii), l'un des premiers épisodes fondateurs du *populus Romanus*, l'enlèvement des Sabines, eut pour cadre la célébration de jeux. Ceci correspond aux plus anciens vestiges entre l'Aventin et le Palatin du *Circus maximus* où se déroulèrent jusqu'à la fin de la Rome antique, comme dans l'ensemble de l'*imperium Romanum*, cérémonies religieuses et spectacles de tout genre qui, à l'époque impériale, servaient de caisse de résonance à l'expression de l'opinion publique.

Les concours olympiques d'Antioche et l'accueil des visiteurs

Bernadette CABOURET

Professeur d'histoire romaine à l'université Jean-Moulin – Lyon III, membre du CTHS, vice-présidente de la section Sciences de l'Antiquité

Antioche, la capitale de la Syrie romaine, a été le cadre de concours olympiques, créés au Haut-Empire sur le modèle des concours d'Olympie. Ces *Olympia*, organisés en l'honneur de Zeus Olympien associé à Apollon et à Hermès, avaient lieu tous les quatre ans et comprenaient des concours athlétiques ainsi que des concours musicaux et théâtraux. Ils étaient fréquentés par un large public et très courus par les athlètes et artistes qui faisaient la tournée des grands concours à l'échelle de l'Orient, voire de l'Empire. Ils se déroulaient à la fois à Antioche et dans son faubourg de Daphné, équipé d'un stade olympique. Un rhéteur de la cité était en charge du discours rédigé pour célébrer l'occasion : ainsi le sophiste Libanios a prononcé son *Éloge d'Antioche* lors des *Olympia* de 356. La fréquentation de ces fêtes, appelées panégyries, et la double localisation des épreuves invitent à se poser plus attentivement la question des conditions de l'accueil du public, de l'aménagement des structures d'hébergement, de la gestion des visiteurs et, en général, de la logistique de la fête.

12H30

AUDITORIUM

PRÉSENTATION DE L'UNE DES EXPOSITIONS PARTENAIRES DU CONGRÈS

Histoire, sport et citoyenneté

Stéphane MOURLANE

Maître de conférences en histoire contemporaine à Aix-Marseille université, membre du laboratoire Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMME, UMR 7303, Aix-Marseille université/CNRS)

Pascal BLANCHARD

Chercheur associé au Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation (CRHIM) université de Lausanne, président de l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique coloniale

SPORT ET GUERRE

PRÉSIDENTE

Élisabeth LALOU

Professeur des universités en histoire médiévale à l'université de Rouen, vice-présidente du pôle Documentation, édition, science ouverte de Normandie université, membre de l'Association d'études normandes, membre de l'association Les chemins du Mont-Saint-Michel, membre de la Société de l'École des chartes, membre de la Société de l'histoire de France, membre de la Société des anciens textes français, membre de la Société nationale des antiquaires de France, membre du CTHS, secrétaire de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Jeux d'armes, sport et guerre dans la société nobiliaire de la pré-Renaissance (fin XIV^e-début XVI^e siècle) : de Du Guesclin à Bayard, histoire d'une intrication

Thierry LASSABATÈRE

Docteur en histoire de l'université Paris IV – Paris-Sorbonne, chercheur associé au Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, université Paris I – Panthéon-Sorbonne/CNRS), membre de la Société de l'histoire de France, membre de la Société géologique de France

On sait la double vocation du sport contemporain, de canalisation de la violence mais aussi de préparation physique et mentale à la guerre. Entre la fin du XIV^e et le début du XVI^e siècle, une dualité du même genre, mais plus intriquée, se joue dans la pratique des armes au sein de la classe nobiliaire. La progression ritualisée depuis des « jeux d'armes » que les spécialistes nomment ouvertement « sportifs », entre premiers tournois et combats singuliers, jusqu'aux actes purement guerriers des premières batailles, constitue d'abord un discours d'éducation nobiliaire aux étapes initiatiques codifiées, identiques de Du Guesclin à Bayard. Mais ces étapes rituelles recourent aussi une réalité : au-delà des arrangements louangeurs des chroniqueurs de Du Guesclin, les archives montrent la réalité des combats progressifs de Bayard, dont les célèbres défenses de pont, dans la lignée des pas d'armes du XV^e siècle, attestent que les « trois métiers d'armes », tournoi, joute et guerre, forment un tout inséparable.

Henri de La Tour (1555-1623), les pratiques sportives et la construction de la grandeur sociale et politique

Romain MARCHAND

Professeur agrégé en classes préparatoires aux grandes écoles et docteur en histoire moderne, membre de la Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais

Henri de La Tour, vicomte de Turenne et duc de Bouillon (1555-1623), connut une spectaculaire affirmation politique et sociale tout au long de sa vie, processus scandé par divers moments clés dont au moins deux sont liés à des pratiques sportives. La pratique de l'escrime à travers le duel de 1579 qui l'oppose aux frères Duras. Henri de La Tour est alors grièvement blessé, ce qui fait craindre la reprise des hostilités entre catholiques et calvinistes, alors qu'il vient tout juste de négocier la paix de Nérac dont il doit veiller à l'application. Les blessures reçues alors attirent l'attention sur le corps souffrant d'Henri de La Tour qui devient dès lors jusqu'à sa mort un marqueur de son affirmation sociale et politique. Plus âgé et au faite de sa notoriété, il exerce en qualité de maréchal de France la fonction d'arbitre lors du carrousel organisé place Royale pour célébrer les mariages espagnols en 1612, contrôlant l'élégance de la pratique équestre pendant cette cérémonie très codifiée.

De l'épée à la table d'honneur : joutes, croisades et récompenses dans les ordres de chevalerie médiévaux

Marie GROULT

Responsable du service des collections et du développement scientifique au pôle des Archives historiques des Archives départementales de la Seine-Maritime, chercheuse associée du Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis), Université Rouen Normandie, membre de la Société de l'histoire de Normandie

Fondés dès les premières décennies du XIV^e siècle, les ordres de chevalerie se développent très largement au sein des cours occidentales, devenant parfois un véritable outil politique. Les membres de ces ordres sont choisis car ils incarnent l'image du parfait chevalier : loyal, fidèle, courageux, preux et courtois. Ils constituent l'élite militaire et deviennent pour certains des modèles dont on chante les gloires dans les œuvres littéraires. Appartenir à un ordre engage le chevalier à s'illustrer dans toutes les occasions prévues par les statuts, que ce soit lors des tournois (ordre de la Bande en Castille) mais éga-

lement lors des croisades (ordre de l'Étoile en France). L'entraînement à l'art de la guerre et au maniement des armes est peu fréquent mais la réussite permet ainsi d'accroître sa réputation. Afin de favoriser la participation de leurs membres à ces événements, plusieurs ordres mettent en place des cérémonies qui récompensent ainsi chaque année les chevaliers les plus méritants.

La chasse : ressenti, éthique, philosophie, France Allemagne

Anne MARLE KOLLE

Docteure en histoire moderne et contemporaine, chercheuse associée au laboratoire Représentations, identités, espaces germaniques, nordiques et néerlandophones, Sorbonne Université (REIGENN) et chercheuse hébergée au Centre Roland-Mousnier

La chasse, considérée comme un sport, soulève de nombreuses problématiques en particulier dans deux pays voisins : la France et l'Allemagne. En France la chasse est réglementée par un gouvernement central, en Allemagne, État fédéral, elle est réglementée par le gouvernement et les Länder. Le permis de chasse français n'est pas reconnu par une Allemagne très exigeante, et si le nombre de chasseurs en France s'élève à un million trois, il est seulement de quatre cent sept mille trois cent soixante-dix de l'autre côté du Rhin. Le mode de chasse du gibier est semblable à celui de la France mis à part la vénerie interdite en Allemagne et quelques pratiques régionales. Chaque pays a ses traditions et son éthique qui génèrent souvent ses ressentis. Le concept de la chasse en philosophie conduit à s'interroger sur l'avenir de cette dernière qui s'associe à l'écologie puis se dirige vers le concept d'animalité voire d'humainisme, ce dernier restant du domaine de la fiction.

14H00

SALLE 413

LES LIEUX DU SPORT

PRÉSIDENTE

Pierre ZEMBRI

Professeur des universités en urbanisme et transport à l'université Gustave-Eiffel, École d'urbanisme de Paris (EUP), membre du Laboratoire ville, mobilité, transport (LVMT, UMR T 9403), membre du comité scientifique de Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer, membre de l'Association de géographes français, membre du Comité national français de géographie, vice-président du CTHS, président de la section Sciences géographiques et environnement

Le mail en France, XVI^e-XVIII^e siècle

Thierry DEPAULIS

Historien des jeux de l'esprit, président de l'association Le vieux papier, pour l'étude de la vie des mœurs d'autrefois

Cousin du golf, qui repose sur les mêmes principes, le mail – ou palemail, son premier nom en français, de l'italien *pallamaglio* – est un jeu aujourd'hui oublié, mais qui a laissé sa trace dans de nombreuses rues, allées, avenues, cours, etc. Arrivé d'Italie au début du XVI^e siècle, il gagne la cour de France avec Catherine de Médicis. Réservé dans un premier temps aux parcs et jardins aristocratiques, le mail se « démocratise » autour de 1600 en s'installant aux lisières des villes. Dans la première moitié du XVII^e siècle, la France se couvre d'allées de mail qu'admirent les voyageurs venus du Nord : Anglais, Allemands, Hollandais. Le jeu décline un peu avant de revenir dans les grands parcs de l'aristocratie autour de Paris : Saint-Cloud, Versailles, Marly, Chantilly, Meudon, etc. Mais au mail rectiligne des cours princières, dont le modèle rayonne dans toute l'Europe du Nord, s'oppose une version méridionale au parcours compliqué que les joueurs provençaux et languedociens préfèrent, peut-être parce qu'un jeu local de même type y régnait déjà avant l'arrivée du palemail.

Les lieux du sport à Suresnes XX^e-XXI^e siècles : comment la géographie et les événements impactent la localisation

Haude de CHALENDAR

Archiviste communale à Suresnes (Hauts-de-Seine)

Suresnes, dans les Hauts-de-Seine, est une commune peu étendue mais dont le relief est très marqué : le Mont-Valérien qui la domine est le point culminant d'Île-de-France. Ce relief marqué et sa faible superficie ont obligé la commune à empiéter sur ses voisines. Aujourd'hui, elle dispose d'une piscine, de trois stades, de trois gymnases, de trois centres sportifs, de deux tennis, de quatre boulodromes et d'un centre équestre. Parmi ces équipements, plusieurs se situent sur les communes voisines de Rueil-Malmaison ou Nanterre. La piscine, quant à

elle, a un passé original : dans les années 1920-1930 et jusque dans les années 1960, les habitants de Suresnes se baignaient dans la Seine, d'abord côté Suresnes (rive gauche) puis côté Paris – Bois de Boulogne (rive droite). Une péniche avait été achetée et aménagée en vestiaires. Mais les lieux du sport, c'est aussi la rue : courses cyclistes ou piétonnes. La Foulée suresnoise fêtera ses cinquante ans en 2024. Son parcours a été plusieurs fois modifié : dans le bas de Suresnes, dans les rues de la Cité-jardins et au Mont-Valérien, dans le parc départemental Jacques Baumel, à cause du plan Vigipirate une année afin d'assurer la sécurité des coureurs. Ce sont toutes ces spécificités que développe cette présentation.

L'architecture du sport en France, de l'Antiquité à nos jours : une histoire, un patrimoine

Franck DELORME

Attaché de conservation à la Cité de l'architecture et du patrimoine, département des collections, Centre d'archives d'architecture contemporaine, membre de la Société archéologique de Bordeaux, membre de l'association Les amis de Louis Mazetier

Le phénomène sportif est présent dans la société française depuis l'Antiquité comme le montrent les travaux de Laurent Turcot (*Sports et loisirs. Une histoire des origines à nos jours*, 2016) ou de Bernard Merdignac (*Le sport au Moyen Âge*, 2002). À toutes les époques, les pratiques sportives ont nécessité, voire suscité, la conception d'équipements spécifiques d'une grande diversité et d'une grande richesse formelle, technique et esthétique. Dans le domaine de l'histoire de l'architecture, l'architecture sportive ne constitue pas « une catégorie bien définie de l'art de bâtir » selon Antoine Le Bas (*Architectures du sport, 1870-1940 : Val-de-Marne, Hauts-de-Seine*, 1991) et n'a donc pas fait jusqu'ici l'objet d'études à l'échelle nationale. C'est cet objectif que se fixe l'ouvrage *Les sports en France, de l'Antiquité à nos jours : une histoire, un patrimoine*, paru en novembre 2023 aux éditions du Patrimoine. Retraçant l'histoire de l'architecture sportive en France, ce livre souhaite également montrer qu'il s'agit d'un patrimoine trop peu connu, trop peu pris en compte, et trop peu préservé. Ce sont ces deux aspects, histoire et patrimoine architectural, que cette communication met en perspective.

Archéologie et histoire du jeu de paume : de Versailles à la Marseillaise

Jean-Yves DUFOUR

Chercheur à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), membre du laboratoire Archéologie et sciences de l'Antiquité (ARSCAN, UMR 7041, CNRS), équipe Archéologies environnementales

Depuis quinze ans, onze jeux de paume ont fait l'objet d'investigations archéologiques en France. Parce que les sports sont une composante importante de notre société contemporaine, en faire l'archéologie permet de renouveler le discours historique sur le sujet. Ancêtre, en Europe, de pratiquement tous les jeux impliquant une balle frappée ou lancée avec un instrument tenu à la main, le jeu de paume a une longue histoire européenne, pleine de louanges. Né au Moyen Âge, dans les rues ou les couvents, le jeu de paume connaît son âge d'or en Europe occidentale au XVI^e siècle. Facilement identifiable sur les sites princiers (Écouen, Versailles, Villers-Cotterêts), le jeu de paume se jouait aussi dans les couvents et autres sites des hommes d'Église (Saint-Denis, Lourdon). Au-delà de ses aspects sociologiques, la paume était aussi une activité économique comme les autres, avec des dizaines de salles dans les villes ; les fouilles de la salle du Pélican à Rennes, du jeu de la rue Thubaneau à Marseille et de la salle du Biziou à Chinon, renouvellent nos connaissances sur l'architecture et le devenir de ces jeux dans les villes. La fouille la plus complète, effectuée sur le jeu de paume du roi Louis XIII à Versailles, et de la maison du maître paumier, nous livre des informations sur la qualité de vie de cet artisan.

14H00

SALLE 410

SPORT, PROPAGANDE ET CONTESTATION

PRÉSIDENTE

Hélène SAY BARBEY

Conservateur général du patrimoine, directrice des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, membre correspondant de l'Académie de Stanislas, vice-présidente de la Société d'histoire de la Lorraine et du musée lorrain, membre du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

La médiatisation du geste de Smith et Carlos lors des Jeux olympique de Mexico en 1968

Pascal BLANCHARD

Chercheur associé au Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation (CRHIM) université de Lausanne, président de l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique coloniale

Nicolas BANCEL

Professeur ordinaire à l'université de Lausanne, président de l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique coloniale

Les Jeux olympiques de Mexico s'ouvrent dans une double atmosphère de contestation. L'été 1968 est en effet de théâtre de manifestations de la jeunesse au plan international, souvent alliée aux classes populaires. Au Mexique, quelques jours avant les Jeux, une manifestation étudiante est violemment réprimée par le gouvernement autoritaire de Gustavo Diaz Ordaz, interrogeant sur l'octroi des Jeux olympiques au Mexique. Durant les joutes sportives, une autre contestation couve, marquée par un événement d'une portée mondiale, qui se déroule à l'issue de l'épreuve du 200 mètres : les athlètes Tommie Smith et John Carlos lèvent leur poing ganté de noir, en référence aux Black Panthers Party, pour dénoncer les ségrégations subies aux États-Unis par les Africains-Américains. Cette communication cherche à comprendre le destin médiatique mondial de la photographie iconique rendant compte de l'événement, en s'interrogeant sur cette focalisation, qui a contribué à masquer les autres contestations s'étant manifestées durant ces même Jeux olympiques.

Origine et évolution du mouvement ultra dans le football

Stanislas MARUFFI

Enseignant en histoire-géographie au lycée Maurice Janetti de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, doctorant en histoire contemporaine à l'université Aix-Marseille, laboratoire TELEMMe (Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée)

Le mouvement ultra est né à la fin des années 1960 dans un contexte italien de violence des « années de plomb ». Depuis l'émancipation de ces jeunes groupes de supporters en Italie, le mouvement ultra a évolué dans le pays transalpin mais s'est également transféré culturellement dans d'autres pays tels que la France au début des années 1980. Depuis une quarantaine d'années, le

mouvement ultra s'est développé mais a aussi connu des freins à son développement notamment à cause de la législation répressive envers les ultras. Face à la montée de la répression en Italie et en France à des moments différents, certains groupes ultras ont fait le choix de disparaître tandis que d'autres ont renforcé leurs liens en s'unissant à travers des relations. Alors que la société française doit faire face à une montée de la violence à quelques mois de l'accueil des JO 2024, les instances doivent-elles accroître la répression envers les supporters ou plutôt instaurer un dialogue avec eux ?

Une « Atlantique noire » olympique ? Projet de boycott et solidarité transatlantique aux JO de Mexico (1968)

François-René JULLIARD

Attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche (ATER) en histoire contemporaine à l'université polytechnique des Hauts-de-France (Valenciennes)

Dans les mois qui précèdent les Jeux olympiques de Mexico (1968), un double processus se déroule. Des athlètes noirs américains initient, depuis l'université de San Jose (Californie), un projet de boycott pour protester contre la condition des Noirs aux États-Unis et dans le monde ; puis un ensemble de pays africains affirment à leur tour leur intention de boycotter l'événement, après que le CIO a réintégré l'Afrique du Sud – qui applique alors l'apartheid – comme pays participant. On observe donc une conjonction des deux projets, autour d'un refus de participer à une compétition dont on considère qu'elle s'est compromise. Illustrant à la fois la montée en puissance des États issus des décolonisations et la force du thème de la solidarité noire transatlantique, ce projet de boycott offre un cas intéressant d'« Atlantique noire » sportive, pour reprendre l'expression de Paul Gilroy. Il est dans cette communication évoqué à partir des archives du CIO (à Lausanne) et de la presse étatsunienne de l'époque.

Entre loisirs et propagande : les activités sportives des prisonniers de guerre français en Allemagne (1940-1945)

Doriane GOMET

Maîtresse de conférences en éducation physique et sportive à l'Institut de formation en éducation physique et sportive

d'Angers (IFEPSA) de l'Université catholique de l'Ouest, rattachée au laboratoire Valeurs, innovations, politiques, socialisations et sports (VIPS2, EA 4636, université Rennes 2), rédactrice en cheffe de la revue *Sciences sociales et sport*, directrice de publication pour la Société française d'histoire du sport

Cette étude traite des activités physiques et sportives vécues par des hommes de troupe français alors qu'ils sont prisonniers de guerre en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale. Les sources mobilisées proviennent des Archives nationales françaises (AN, F/9, AN, F/17 et AN, 72aj), du Bureau des Archives des Victimes des Conflits contemporains (AC), du Service historique de l'Armée de terre (SHAT) et de l'Alliance universelle des YMCA de Genève. Si les activités sportives sont favorisées par les services allemands dans l'optique d'enculturer les Français au nazisme et de limiter leur velléité de rébellion, elles sont aussi aidées par les organismes français de gestion des prisonniers de guerre qui y voient une occasion de vanter la politique du maréchal Pétain. Quant aux prisonniers, leur appétence pour les sports est réelle, mais ils ne s'y adonnent vraiment que quand les conditions de leur détention le permettent.

14H00

SALLE 407

LE SPORT DANS L'ART

PRÉSIDENTE

Michèle COLTELLONI-TRANNOY

Professeur d'histoire romaine à Sorbonne Université, Faculté des Lettres, membre de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université, membre de la Société d'étude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval, membre du CTHS, section Sciences de l'Antiquité

Le boxeur et la peinture (1910-1930)

Lucile GAZQUEZ

Étudiante en muséologie à l'université du Québec à Montréal (UQAM)

À l'aube du XX^e siècle, l'art s'intéresse au sport. L'intervention porte sur les œuvres de George Bellows, Dunoyer de Segonzac et Luc Albert Moreau, consacrées à la boxe, les dessins de presse, lithographies et peintures. Elles mettent en valeur, les corps, le ring et la salle comme « enclos magique » (Alexis Philonenko, *Histoire de la boxe*, Paris, Bartillat, 2002, 501 pages) mais

surtout la souffrance des boxeurs. Les œuvres peuvent s'apparenter à des représentations mystiques et établir un parallèle avec l'art antique et religieux. Elles posent enfin la question du regard porté sur le boxeur noir, dans un contexte de ségrégation aux États-Unis. Dans un contexte de développement du sport dans les sociétés du début du XX^e siècle, la boxe s'exporte des États-Unis pendant la Belle époque et les Années folles, et devient un élément de la culture de masse européenne. Le « noble art », autre nomination de ce sport, héritier de la lutte antique, largement représentée dans l'iconographie grecque et romaine, devient un spectacle, un combat-événement qui est illustré dans la presse et permet une communion entre art majeur et art mineur.

Représenter le noble art : iconographie et culture visuelle de la boxe aux XVIII^e et XIX^e siècles

Maxime Georges MÉTRAUX

Expert pour la Galerie Hubert Duchemin (Paris) et chargé d'enseignement à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre de la Société de l'histoire de l'art français, membre du Groupe de recherche en histoire de l'art moderne

À travers une sélection de peintures, de dessins, d'estampes et de divers objets décoratifs, cette communication se propose d'étudier la manière dont s'est mise en place l'imagerie liée à la boxe. Elle cherchera aussi à comprendre quelles ont été les sources d'inspiration des artistes ayant traité ce sujet comme William Hogarth, John Hamilton Mortimer ou encore Thomas Rowlandson. Une attention toute particulière sera accordée aux figurations des femmes boxeuses. Outre la problématique du genre, les questions de race et de colonialisme seront également abordées. Cette présentation permettra de montrer et d'étudier un corpus peu connu mais qui mérite d'être pleinement investigué. Elle sera, par ailleurs, l'occasion de dresser un parallèle avec la culture visuelle contemporaine afin de voir quelles sont les survivances liées à cette iconographie pluriséculaire. Cette communication s'attachera à étudier l'émergence de certaines figures centrales des débuts de ce sport comme Jack Broughton ou encore Daniel Mendoza. Des références aux pratiques sportives de l'Antiquité, en passant par la mise en place de nouvelles solutions formelles et esthétiques, l'iconographie du boxeur a été un important champ de novation et d'expérimentation. De manière

concomitante, les règles de la boxe mais aussi son imaginaire et son esthétique se sont fixées durant cette même période.

Le peintre Robert Fernier (1895-1977) à ski

Brice LEIBUNDGUT

Président de l'association Les Amis de Louis Pergaud, membre de l'Association Robert Fernier – Pontarlier, membre de la Société de l'histoire de l'art français, membre du conseil d'administration de l'Institut Gustave Courbet

Le peintre Robert Fernier est souvent qualifié de « peintre de la neige », par exemple par l'écrivain Auguste Bailly qui écrit un article intitulé « Robert Fernier, peintre de la neige, peintre du Jura » pour la brochure *Drogues et peintures* n° 55 publiée par les laboratoires Innothéra (non datée). Pour peindre ses paysages, Robert Fernier arpentait à ski les montagnes du Jura, s'arrêtait pour peindre une esquisse et revenait quelques jours plus tard pour bien représenter les lumières sur la toile réalisée en atelier d'après l'esquisse. À chaque étape sur le terrain, il avait inventé un dispositif pour transformer ses skis en chevalet. Chez Robert Fernier, le ski était un moyen pour se rendre *in situ* peindre en plein air. Au début des années 1930, Robert Fernier peint deux grands tableaux représentant des skieurs : l'un des deux sera sélectionné pour participer aux Jeux olympiques de 1932 à Los Angeles, dans la section peinture qui existait alors. En comparaison de ces œuvres de Robert Fernier, la représentation des skieurs dans la peinture est étudiée, chez ses confrères ayant exposé à Los Angeles (Maurice Ehlinger, Georges Dantu), chez les peintres des régions alpines (Cuno Amiet, Alfons Walde) et chez les peintres de Franche-Comté (Jules Zingg, Pierre Bichet).

Grands prix automobiles et politique

Maria-Anne PRIVAT

Conservatrice en chef du patrimoine, directrice du musée national de la Voiture, château de Compiègne, membre du Centre international d'étude des textiles anciens, membre de l'Association française pour l'étude du textile, membre de la Société de l'histoire de l'art français, membre du Conseil international des musées (ICOM), membre de l'Association française d'attelage, membre du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

En 2020, le musée national de la Voiture recevait en don trois cent quarante-trois dessins, aquarelles et esquisses

de l'artiste Robert de la Rivière, dit Rob Roy (1909-1992) à l'initiative de ses enfants. Rob Roy s'est passionné pour les courses automobiles de l'entre-deux-guerres retraçant à travers son œuvre la puissance toujours plus grande des moteurs, les évolutions technologiques mais aussi le courage des pilotes et la compétition entre les nations européennes. L'utilisation politique du sport automobile est cependant antérieure et débute dès les premières courses et en particulier lors de la coupe Gordon-Bennett au tournant du XX^e siècle. Cette communication propose donc d'analyser notamment à travers les œuvres du musée national de la Voiture comment, de 1899 à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, l'automobile, sa puissance et sa technologie dépassant le cadre sportif, sont devenues des enjeux industriels, économiques et politiques (Manouk Borzakian, Sylvain Ferez, « L'invention du Grand prix automobile : constitution et autonomisation du sport automobile dans l'entre-deux-guerres », dans *Sciences sociales et sport*, 2010/1, n° 3, p. 107-131).

17H00

AUDITORIUM

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Antiquité, chevalerie et modernité chez Pierre de Coubertin

Patrick CLASTRES

Professeur à la Faculté des sciences sociales et politiques, membre de l'Institut des sciences du sport de Lausanne (ISSUL), chercheur au Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation (CRHIM), associé au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (UMR 8058, Paris I – Panthéon-Sorbonne/CNRS), coordinateur du Centre d'études olympiques & de la globalisation du sport de l'UNIL (CEO&GS)

VENDREDI 24 MAI

9H30

SALLE 414

DIVERSITÉ DES SPORTS ET SPATIALITÉ

PRÉSIDENCE

Tiphaine BARTHÉLÉMY

Professeure en anthropologie et sociologie à l'université de Picardie – Jules-Verne, membre du Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS, UMR 7319), membre de l'*Association of Critical Heritage Studies*, membre de Res patrimoine, membre et ancienne présidente de la Société d'ethnologie française, membre de la Société internationale d'ethnologie et de folklore, membre du CTHS, présidente de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

Le golf, un sport méconnu en France ?

Stéphane COSTE

Président de l'Association François Guizot

Apparu en 1744 en Écosse, le golf est une activité qui est probablement plus ancienne. En France, le premier parcours est celui de Pau créé en 1856. Aujourd'hui, plus de deux cents pays disposent d'installations golfs. C'est un sport mondial qui se pratique sur tous les continents par environ soixante millions de joueurs. C'est le premier sport individuel au monde et le septième en France avec plus de quatre cent quarante mille licenciés français. Le golf a également été réintégré aux Jeux olympiques en 2016, à Rio de Janeiro, après une absence de plus d'un siècle. Cette reconnaissance internationale témoigne de l'étendue et de la popularité du golf. Afin de mieux connaître ce sport, cette communication dresse un panorama du golf en France : nombre de pratiquants, profil des licenciés, état des lieux des équipements, poids économique de la filière, aspects environnementaux. Une photographie bien éloignée de certaines idées reçues.

La course landaise, pratique sportive ou spectacle « has been » ?

Jean-Yves PUYO

Géographe, professeur des universités, vice-président de la commission statuant en matière disciplinaire du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER), membre du laboratoire Transitions énergétiques et environnementales (TREE, UMR 6031, Université de Pau et des Pays de l'Adour), membre de la Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn, membre de la Société d'économie et de sciences sociales, membre du Comité national de géographie, membre du Groupe d'histoire des forêts françaises, membre du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

Pratique tauromachique européenne à l'exemple de la très médiatique corrida espagnole mais aussi des courses camarguaises ou autres corridas portugaises, la course landaise constitue un « parent pauvre » de la recherche universitaire. Or, rien que pour le grand champ des problématiques géographiques, les axes de recherche potentiels s'avèrent multiples. Cette communication propose d'interroger l'évolution d'une pratique traditionnelle (inscrite depuis 2020 à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel), cantonnée aux départements gascons des Landes et du Gers, et de leurs confins pyrénéens. Face à une tauromachie espagnole corsetée dans un déroulement hautement codifié et figé depuis le XIX^e siècle, la course landaise, pour sa part, a connu des modifications sensibles tout au long du XX^e siècle, qui ont assuré sa pérennisation jusqu'à nos jours. Cet effort constant d'adaptation a porté tant sur les divers aspects « techniques » de cette pratique (le bétail travaillé, les figures à réaliser, les costumes, etc.) que sur le cadre « juridique » de la pratique. En effet, reconnue en 1973 comme fédération sportive par le ministère de la Jeunesse et des Sports, la course landaise relève donc des lois régissant le grand domaine des activités sportives et non de celui du spectacle. En 2000, on s'interrogeait sur son devenir à court terme, tant paraissait des plus fragiles son équilibre économique : des éleveurs spécialisés, des spectacles « à monter » et des sportifs... rétribués. Or, presque vingt-cinq ans plus tard et malgré le « black-out covidien » combiné aux menaces d'interdiction au titre de la lutte contre la maltraitance animale, la course landaise semble connaître tout au contraire une situation florissante avec près de cinq cent trente manifestations pour l'année 2023 et un réel intérêt des plus jeunes pour cette pratique populaire hautement patrimoniale ! C'est donc ce « paradoxe » qu'il s'agit de questionner en ces temps post-modernes.

La naissance du rugby à XIII à Toulouse à travers les lieux de pratique dans les années 1930

Nathalie JOUBERT

Docteure en sciences de l'information et de la communication, membre associée du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, axe « Patrimoines & médiations » (LERASS, Université Toulouse – Jean-Jaurès)

Éric CASTEX

Chargé de la communication à l'Association Toulouse Olympique XIII

En 2024, cela fera quatre-vingt-dix ans que le rugby à XIII se pratique à Toulouse. Ce sport, né en 1895 au nord de l'Angleterre, se développe en France dans les années 1930 grâce à l'international de rugby Jean Galia et la création de clubs, dont le Toulouse Olympique XIII (TO XIII) en 1937, domicilié depuis dans le quartier des Minimes. Cette communication propose de revenir sur ces années qui ont marqué la naissance de ce sport à Toulouse, épisode méconnu des Toulousains, mais aussi des dirigeants, joueurs et supporters actuels. Comment cette pratique a-t-elle débuté à Toulouse ? Comment s'est-elle fixée durablement dans un quartier ? Pour répondre à ces questions et poursuivre les travaux sur la médiation de ce patrimoine sportif, ce sont les terrains et stades utilisés par les premières équipes, lieux patrimoniaux oubliés, et les événements conduisant à l'implantation du TO XIII au stade des Minimes qui sont interrogés, ainsi que la manière dont l'ancrage dans un quartier et son stade a pérennisé ce sport à Toulouse.

Quels régimes d'historicité pour la course camarguaise ?

Régis KEERLE

Maître de conférences HDR en géographie à l'université Rennes 2, membre du laboratoire Espaces et sociétés (ESO, UMR 6590, CNRS)

Depuis 2020, la Fédération française de la Course camarguaise (FFCC) a renoué avec un régime d'historicité future qu'elle avait inauguré de 1993 à 2011. Fondée en 1975, intégrant une tradition inventée à la fin du XIX^e siècle, pouvant se réclamer de jeux taurins attestés au Moyen Âge classique, cette fédération sportive cherche sa place dans le paysage juridique contemporain. L'espace d'expérience des publics de cette organisation sportive est suffisamment diversifié pour que les traditions charriées

par la culture camarguaise se conjuguent en formes de traditionalité oscillant, entre éphémère et éternité, du présent vers le passé ou le futur. À titre d'exemple, le passé est interrogé lors de la médiatisation du spectacle produit dans les arènes, parfois patrimonialisées, où se déroulent les courses, tandis que l'anticipation du futur y est conditionnée par les problématiques animalistes. Dans ce sport régional, où le risque corporel est intrinsèque au jeu avec les bovins, chaque réseau de relations entre des collectifs ancrés dans leurs territoires conçoit la tradition à sa manière.

9H30

SALLE 413

SPORT ET SANTÉ

PRÉSIDENTE

Patrick DEMOUY

Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims – Champagne-Ardenne, président de l'Académie nationale de Reims, membre du Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes, président du Centre de recherches sur le commerce international médiéval, membre de la Société académique de l'Aube, membre de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, membre de la Société d'histoire des Ardennes, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire religieuse de la France, membre de la Société de l'histoire de France, membre d'honneur de la Société des amis de la cathédrale de Reims, membre de la Société des amis de Notre-Dame de Paris, membre de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, membre de la Société nationale des antiquaires de France, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Gymnastique, hygiène, thérapeutique : d'une thèse de médecine soutenue en 1818

Jean-Gérard LAPACHERIE

Professeur émérite de langue française, membre de la Société d'études des Hautes-Alpes, directeur de publication de *Queyracines – Mémoire et savoir*, patrimoine écrit et oral

En 1818 est imprimée la thèse *Dissertation sur la gymnastique appliquée à l'hygiène et à la thérapeutique* (l'auteur est Blaise Richard-Calve, 1799-1848). C'est un travail de culture générale, rédigé avec élégance dans un style « littéraire ». Le but est sinon médical, du moins moral. Les différents exercices du corps, dont les bienfaits sont examinés, sont aujourd'hui des sports ou des jeux : escrime, natation, lutte, paume, volant, danse, saut, course, javelot,

équitation, bateau. Il est d'autres exercices, tels les travaux champêtres, la promenade, raboter, limer, marteler, etc. qui n'ont pas de rapports avec les sports. L'auteur de la thèse distingue les exercices actifs (les sports) des exercices passifs (loisirs ou travail manuel). La date de soutenance est importante. Alors se développent les lycées, après de longs conflits. Sous couvert d'hygiène et de thérapeutique est affirmée l'urgence de redonner à la jeunesse énergie, force et vertu. Il ne semble pas que l'auteur, devenu médecin, ait prescrit à ses patients les exercices dont il a salué les bienfaits dans sa thèse.

Le végétal et l'événement sportif dans le monde gréco-romain, approche historique, archéologique et botanique

Tassadit SMAILI

Chercheure au Centre national de recherche en archéologie (CNRA, Alger)

L'histoire du sport est un aspect essentiel de l'histoire religieuse, philosophique, architecturale et naturelle. Dans la Grèce antique, les activités physiques étaient étroitement liées à la nature. À l'aube de leur histoire les Jeux étaient organisés en l'honneur des dieux, ils étaient pratiqués dans des sanctuaires appelés bois sacrés et dédiés aux différentes divinités et à la célébration de l'harmonie entre l'homme et la nature, impliquant ainsi une interaction directe avec la végétation environnante, celle-ci étant considérée comme une source de force et de vitalité. Les Jeux olympiques se déroulaient au milieu des arbres, dans ce bois sacré considéré par les anciens Grecs comme étant à la limite entre le monde sauvage et celui de la culture, *altis* ou *alsos*, plus clairsemé qu'une forêt d'oliviers sauvages ou de cyprès, dans lequel se trouve un sanctuaire qui servait à la confection des couronnes. L'idée-force que l'athlète est un modèle idéal d'harmonie de corps et d'esprit, est exprimée par le culte du corps et la volonté d'atteindre l'idéal du dépassement de soi. Dans cet ordre d'idée, l'athlète qui s'adonnait à l'art de l'entraînement physique aurait cherché à améliorer des performances en utilisant des substances. L'usage des fortifiants semble avoir toujours existé. À cet effet, la boisson aux cendres issues des plantes citées dans les sources anciennes, notamment chez Pline l'Ancien, semble être de toute évidence consommée pour fortifier le corps avant un effort

physique. Les Romains faisaient appel aussi aux propriétés toniques des feuilles de sauge.

République, bains de mer et gymnastique

Benjamin CAILLAUD

Chercheur associé au Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM), université de Poitiers

En 1896 est fondée à Royan, dans les Charentes, la société de gymnastique « L'Atlantique ». Cette création s'inscrit dans un mouvement associatif national encadrant physiquement et moralement une partie de la jeunesse dans l'hypothèse d'un conflit armé avec l'Allemagne. Bruyamment patriotiques, les sociétés sont le relais revendiqué du pouvoir républicain. Leurs épreuves locales, leurs rencontres régionales et leurs fêtes nationales constituent des « vitrines de la République » (Pierre Chambat, 1987). Dans la station balnéaire de Royan, cette ambition se double d'une implication dans l'essor de l'économie touristique. Défilés ou exhibitions sur les plages sont autant de « spectacles » appréciés des villégiateurs en séjour à Royan. Le succès des athlètes accompagne la municipalité républicaine dans sa réussite de la gestion du plus grand casino de France. « L'Atlantique » appuie alors l'ambition d'entrepreneurs et d'hommes politiques dotés d'une forte intelligence de l'économie littorale.

9H30

SALLE 410

SPORT, CULTURES, INTÉGRATION

PRÉSIDENTE

Bruno DELMAS

Directeur d'études émérite de classe exceptionnelle à l'École nationale des chartes – Université Paris sciences et lettres, directeur scientifique de l'annuaire prosopographique La France savante, membre du conseil d'administration de la Société de l'École des chartes, membre de la Société de l'histoire de France, président de la Société historique du 6^e arrondissement de Paris, président d'honneur de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, ancien président du CTHS, membre correspondant de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-

en-Provence, membre du conseil d'administration de l'association Archivistes sans frontières section France, membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

VENDREDI 24 MAI

Exotiques ou athlètes : les anciens Polynésiens pratiquaient-ils le sport (entre 1769 et 1797) ?

Véronique DORBE-LARCADE

Professeure agrégée en histoire moderne et responsable pédagogique à l'université de la Polynésie française, membre de la Société des études océaniques, membre de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers

9H30

SALLE 410

Confrontés à une société restée totalement étrangère à la leur jusque-là, les premiers voyageurs européens au moment du Contact voient dans les corps dénudés des Polynésiens qui viennent à la nage à la rencontre de leurs navires des modèles de beauté à l'antique, reproduisant les plus parfaits exemples de la statuaire grecque, alors qu'ils trouvent dans ces îles une humanité restée à un stade édénique. Ils observent de leur part des compétitions et des performances qui s'apparentent à des activités sportives similaires à celles qu'ils connaissent (lutte, tir à l'arc). Ils sont cependant déconcertés par les formes et les objectifs de celles-ci autant que parce que des femmes y participent. La description du « surf » en est le parfait révélateur. Ces activités « sportives » – et cette dernière particulièrement – sont un indice supplémentaire du profond malentendu qui caractérise le Contact et qu'il convient de dénoncer. Elles mettent aussi en cause l'identité polynésienne telle qu'elle se manifeste aujourd'hui, à la veille des JO 2024.

Histoire et perspectives patrimoniales des événements sportifs en France : le cas de la compétition internationale professionnelle de surf de Lacanau (1979-2019)

Francis ADOLIN

Docteur en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en management à l'université de Reims – Champagne-Ardenne, membre du laboratoire Performance santé métrologie société (PSMS, EA 7507), membre du conseil d'administration de l'Association francophone de recherche sur les activités physiques sportives, membre de la Société française d'histoire du sport

Cette contribution décrit et analyse un événement sportif international de surf sous l'angle patrimonial à partir

des approches théoriques des événements sportifs patrimoniaux (ESP) développées par Jean-Loup Chappelet (2014) puis élargies par Joël Pinson (2018) et du cadre conceptuel du patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco. En effet, avec la reconnaissance par l'Unesco d'un nouvel objet patrimonial dit immatériel depuis 2003, de plus en plus de travaux accordent une place importante aux études des événements sportifs comme réalité patrimoniale. C'est dans leur prolongement que cette contribution s'intéresse au Lacanau pro, première compétition de surf professionnel en France créée en 1979 et qui se répète chaque année. Son ambition est de rendre compte de cet événement sur la période 1979-2019 en se demandant s'il s'inscrit réellement comme un événement sportif patrimonial et/ou comme patrimoine culturel immatériel au sens de l'Unesco. Ainsi, cette communication s'interroge d'abord sur ce qui a pu être transmis de génération en génération, et cherche ensuite à savoir si le Lacanau Pro s'inscrit dans un « récitatif » ou un discours (mythe, histoire, représentations...), créé par des organismes privés (clubs, fédérations) et publics (collectivités), lui donnant une identité locale sur laquelle la notion d'événement sportif patrimonial peut s'enraciner. Dans ce but, ce travail examine dans un esprit critique des archives originales disponibles (documents, photos, affiches...), ainsi que des témoignages oraux, histoires de vies individuelles et/ou de récits d'expériences.

XV de France, mythe de la France « Black-Blanc-Beur » : parcours d'intégration dans le monde du rugby professionnel

Seghir LAZRI

Doctorant à l'université Paris Cité, membre de l'Institut de recherche interdisciplinaires sur les enjeux sociaux (IRIS, EHESS) et du laboratoire Sport expertise et performance (SEP, INSEP)

Cette communication a pour objet l'équipe de France de rugby, mais aussi l'élite rugbystique en France et les bouleversements que ce milieu connaît depuis l'instauration du professionnalisme. En effet, le monde du rugby, par son histoire récente, présente un terrain intéressant à étudier pour saisir les évolutions du monde sportif. L'amélioration significative des performances, liée à l'accroissement des gabarits et à un véritable processus d'optimisation des capacités corporelles, a permis

de rendre cette discipline plus spectaculaire avec pour conséquence un accroissement significatif des revenus. La diffusion plus significative de ce sport, de même que les ressources économiques qu'il peut garantir, ont élargi l'espace de recrutement des futurs rugbymen, aussi bien géographiquement que socialement. Ainsi, de nouvelles et nombreuses interrogations se posent quant à l'intégration de ces nouvelles populations, originaires le plus souvent de milieux sociaux dits « populaires » et issus de l'immigration. En effet, comment ces « nouveaux » athlètes intègrent-ils les codes du rugby et ses valeurs ? Comment ces derniers redéfinissent-ils ce sport et ses exigences corporelles ? Que donnent-ils à voir des problématiques raciales dans le sport, mais aussi dans la société ?

Le Japon à la rencontre des corps (1868-1940) : entre réinterprétation de l'héritage des pratiques vernaculaires et ouverture au monde

Yves CADOT-DAUNIZEAU

Maître de conférences en langue et civilisation japonaises à l'université Toulouse – Jean-Jaurès (UT2J), directeur du département Langues étrangères, chercheur à l'Institut français de recherche sur l'Asie de l'Est (IFRAE, UMR 8043, CNRS), membre du conseil d'administration de la Société française des études japonaises, membre de l'Académie française de judô, membre de l'Académie japonaise de budô

Il s'agira de présenter les enjeux du corps dans une période où apparaît, dès l'aube des années 1880, le terme *kokutai* (litt. : « corps national ») pour désigner à la fois l'unité nationale nécessaire à faire entrer à marche forcée le Japon dans la modernité et le système politique qui se structure en monarchie constitutionnelle. Pourtant, l'acception de ce terme évoluera pour désigner l'idéologie impérialiste des années 1930 (« un pays qui fait corps »). Dans cette période, la question du corps occupe intellectuels, pédagogues et idéologues. Un homme, Kanô Jigorô (1860-1938) est au cœur de ces débats : haut fonctionnaire, théoricien de l'éducation physique, inventeur du judo et des « arts martiaux » modernes (budô), premier membre asiatique du CIO (1909), il fait du corps un enjeu de société. À travers lui, ce sont les combats et controverses, ainsi que le rapport aux Jeux du Japon de cette période que cette contribution propose d'interroger.

14H00

SALLE 414

OUVERTURES : ENJEUX ACTUELS, MÉMOIRE DU SPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSIDENTE

Ghislain BRUNEL

Conservateur en chef à la section ancienne des Archives nationales, trésorier de la Société de l'histoire de France, membre du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Le projet pédagogique 14/24

Louis TEYSSEDOU

Enseignant en lettres et histoire

Arnaud PAPILLON

Chef du pôle Rayonnement de la politique mémorielle au ministère des Armées

Le projet pédagogique 14/24 est un projet porté par l'académie d'Amiens (ministère de l'Éducation nationale) et la direction de la Mémoire, de la culture et des archives (ministère des Armées). Ce projet d'exposition permet aux élèves de bac professionnel « Accompagnement services soins à la personne » d'allier l'apprentissage de leurs compétences professionnelles aux connaissances dispensées en histoire. Il permet aux élèves d'étudier l'appareil locomoteur et l'évolution de la pratique sportive au sein de l'armée française à partir d'archives inédites : Première Guerre mondiale, 1948–1962 et 2024, ces trois périodes permettant aux élèves de faire un travail de mémoire.

La « Grande Collecte des archives du sport », une opportunité de valorisation pour ce patrimoine trop méconnu

Brigitte GUIGUENO

Adjointe au sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives, membre de l'Association des archivistes français

Juliette HAYETTE

Chargée de mission pour la Grande Collecte des archives du sport au Service interministériel des archives du sport, membre de Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer

L'imminence des JOP de 2024 et le constat, par les historiens, de l'insuffisante présence d'archives documentant

l'histoire du sport dans les fonds publics, ont engagé le Service interministériel des Archives de France à lancer en 2022 l'opération « Grande Collecte des archives du sport » qui s'adresse à tous (clubs, sportifs, équipementiers, particuliers...). Ainsi des dons ont déjà été réalisés sur tout le territoire comme les archives de l'Association sportive de préparation olympique (ASPO) de Tours (Archives d'Indre-et-Loire) qui documentent l'arrivée des premiers basketteurs noirs dans la région ou encore les archives du Racing Club de France (Archives des Hauts-de-Seine), qui témoignent de la construction du stade de Colombes pour les JO de 1924. En partant de l'analyse de documents collectés portant sur le thème Sport et société – qui permettent d'aborder aussi les femmes, le handicap, l'urbanisme... – cette communication entend présenter l'apport de la Grande Collecte à la connaissance du monde sportif en France.

Paris 2024 : vers un retour à des JOP « durables » ?

Geneviève ZEMBRI-MARY

Professeure en aménagement et urbanisme à Cergy Paris Université CY, membre du laboratoire Mobilités, aménagement, transports, risques et société (MATRIS)

Les sites sportifs des JOP, et les quartiers de régénération urbaine dans lesquels ils s'inscrivent, sont devenus au cours des décennies passées des méga projets phares, portés par les attentes des villes hôtes (retour sur investissement, attractivité pour les capitaux, les emplois, image de marque). Ils sont également objets de critiques sociétales et d'attentes environnementales et éthiques plus fortes. Cependant, les méga événements et les méga projets urbains qui accompagnent les sites sportifs connaissent une mutation. Cette contribution fait l'hypothèse d'une déconnexion progressive entre (1) un mégaévénement d'envergure mondiale tel que les JOP et (2) un effet catalyseur sur la régénération urbaine et l'attractivité internationale jusqu'alors fortement recherché par les villes hôtes. Cet effet catalyseur tendrait à se réduire pour faire place à des objectifs de « durabilité » sociale, économique et environnementale plus locaux et à une certaine sobriété. Cette communication analyse Paris 2024 comme un exemple de cette déconnexion car le projet olympique est inclus dans le projet existant de la métropole du Grand Paris d'une durée de trente ans, ne créant pour les JOP que deux

quartiers axés sur les besoins locaux et seulement 5 % de nouvelles infrastructures, à la différence d'éditions précédentes des JOP. Pour appuyer la démonstration, Paris 2024 est étudié dans une perspective historique par rapport aux JO relativement sobres de Paris 1924, à des éditions avec un fort impact sur l'urbanisme métropolitain (Barcelone 1996 et Athènes 2004) et à une édition combinant projet urbain phare international et « durabilité » (Londres 2012).

La « Grande Collecte des archives du sport »

Lydiane GUEIT-MONTCHAL

Directrice des Archives départementales d'Indre-et-Loire, Tours

Les Archives d'Indre-et-Loire ont démarré la Grande Collecte des archives du sport dès novembre 2022. Le traitement archivistique des documents et fonds collectés, ainsi que leur valorisation mise en œuvre dans la perspective des Jeux de Paris en 2024, ont donné l'opportunité aux archivistes, par une étude fine des ressources dont ils disposaient et des liasses d'archives parfois délaissées jusqu'alors, de faire émerger à partir du thème du sport des problématiques très variées : enjeux sociétaux, politiques, d'aménagement du territoire, place des femmes ou des étrangers par exemple. Les nouvelles entrées et les archives déjà conservées mais réinterrogées à cette occasion livrent des pistes très intéressantes à mettre à disposition des chercheurs. Cette communication a pour objectif de présenter, à l'aide d'exemples concrets pris dans les Archives d'Indre-et-Loire, quelques nouvelles perspectives issues de la Grande Collecte des archives du sport.

17H00

AUDITORIUM

PRÉSENTATION DE L'UNE DES EXPOSITIONS PARTENAIRES DU CONGRÈS

Police et sport : esprit de corps, culture du corps

Anaïs EVENO

Adjointe au chef du département patrimonial, chargée du musée de la préfecture de police de Paris

INDEX DES INTERVENANT(E)S

A

ABEN Jacques 18
ACKERMANN Guy 43
ADOLIN Francis 63
ATTALI Michaël 19

B

BANCEL Nicolas 51
BARTHÉLÉMY Tiphaine
34, 57
BEAUVALET-
BOUTOUYRIE Marie 13
BELOT Robert 22
BERTHONNET Arnaud 12
BLANCHARD Pascal 44,
51
BOUDJELTHIA Nassir 35
BRETIN-MAFFIULETTI
Karen 40
BRUNEL Ghislain 66
BUBENICEK Michelle 9

C

CABOURET Bernadette
21, 44
CADOT-DAUNIZEAU
Yves 65
CAILLAUD Benjamin 62
CALLÈDE Jean-Paul 19
CARREZ-MARATRAY
Jean-Yves 5, 9
CASTA Isabelle-Rachel
16
CASTEX Éric 59
CHALENDAR Haude de
48
CHENILLE Vincent 21
CHIAVASSA Isabelle 26
CHOVAUX Olivier 40

CICCIONE Laure 32
CLASTRES Patrick 56
COEURÉ Sophie 26
COLTELLONI-TRANNOY
Michèle 53
COSTE Stéphane 57

D

DA ROCHA CARNEIRO
François 27
DAVID Renaud 14
DELMAS Bruno 29, 62
DELORME Franck 49
DEMOUY Patrick 60
DENIS Marie-Noële 25
DEPAULIS Thierry 48
DERIADI Nouredine 35
DESPREZ Julien 15
DHENAIN Alexis 42
DHERMY Arnaud 29
DORBE-LARCADE
Véronique 63
DROGUET Alain 25
DUFOUR Jean-Yves 50
DUPOND Marie 11

E

EVENO Anaïs 68

F

FRANÇOIS Caroline 33

G

GARDI Romain 35
GARNIER-PANAFIEU
Michelle 16
GAZQUEZ Lucile 53
GHERCHANOC Florence
30

GOMET Doriane 52
 GOUNOT André 28
 GROULT Marie 46
 GUEIT-MONTCHAL
 Lydiane 68
 GUIGUENO Brigitte 66

H

HAFSAOUI Benyoucef 35
 HAUMESSER Laurent 31
 HAYETTE Juliette 66
 HÉMEURY Lucie 20

J

JEANNE Antoine 31
 JOUBERT Nathalie 59
 JULLIARD François-René
 52

K

KEERLE Régis 59

L

LALOU Élisabeth 45
 LAPACHERIE Jean-
 Gérard 60
 LASSABATÈRE Thierry 45
 LAZRI Seghir 64
 LE BLÉVEC Daniel 18, 21
 LEFEBVRE Thierry 38, 39
 LEIBUNDGUT Brice 55
 LENGYEL David 23
 LION Brigitte 41
 LOMBARDI Rémi 24

M

MALÉ Arthur 40
 MARCHAND Romain 46
 MARLE KOLLE Anne 47
 MARUFFI Stanislas 51
 MARY Nicolas 41
 MÉTRAUX Maxime
 Georges 54
 MOLIN Michel 43
 MOURGUES Vincent 36
 MOURLANE Stéphane

44

MOUTON Alice 42

N

NÉDÉLEC Marine 17, 33
 NOUGARET Roger 9, 24

O

OSSWALD Brendan 38

P

PAPILLON Arnaud 66
 PELLEGRIN Nicole 22
 PRIVAT Maria-Anne 55
 PUYO Jean-Yves 58

R

RIETH Anne-Sophie 32
 ROSSO Emmanuelle 15
 ROULLIER Bastian 37
 ROVERE Ange 38

S

SAURON Gilles 15
 SAY BARBEY Hélène 50
 SÉDES Anne 9
 SMAILI Tassadit 61
 STRASSER Jean-Yves 9

T

TEYSSÉDOU Louis 66
 THEIS Laurent 11
 TIRARD Stéphane 31

V

VENTA IBASETA Pelayo
 27
 VIERSAC Mathys 19
 VILLARET Sylvain 39

Z

ZEMBRI-MARY
 Geneviève 67
 ZEMBRI Pierre 13, 47
 ZUBER Henri 12, 29

SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES REPRÉSENTÉES

- 813 : les amis des
littératures policières
Académie de Stanislas
Académie des
inscriptions et belles-
lettres
Académie des sciences
d'outre-mer
Académie des sciences
de Heidelberg
Académie des sciences et
lettres de Montpellier
Académie des sciences,
agriculture, art et
belles-lettres d'Aix-en-
Provence
Académie des sciences,
lettres et arts de
l'Ardèche – Académie
du Vivarais
Académie des sciences,
lettres et arts de
Marseille
Académie française de
jûdô
Académie japonaise de
budô
Académie nationale de
Reims
Actinopolis
Amis du pays lochois
Amitié Henri Bosco
Archivistes sans
frontières section
France
Association Bible et Terre
Sainte
Association d'études
normandes
Association d'histoire
et d'archéologie du
20^e arrondissement de
Paris
Association de
géographes français
Association des amis de
Jean Giono
Association des Amis de
La contemporaine
Association des amis du
roman populaire
Association des
archivistes français
Association des
chercheurs en sciences
humaines-domaine
corse
Association des
historiens modernistes
des universités
françaises
Association des
professeurs d'histoire et
de géographie (Île-de-
France)
Association française
d'attelage
Association française
d'histoire économique
Association française de
recherche sur les livres
et objets culturels de
l'enfance
Association française
des historiens des idées
politiques
Association française
pour l'étude du textile

- Association française pour l'histoire de la Justice
- Association François Guizot
- Association francophone de recherche sur les activités physiques sportives
- Association Guillaume Budé
- Association internationale d'épigraphie grecque et latine
- Association internationale de critique littéraire
- Association internationale des démographes de langue française
- Association internationale des sociologues de langue française
- Association internationale pour l'étude des inscriptions mineures – Ductus
- Association of Critical Heritage Studies*
- Association pour l'Antiquité tardive
- Association pour l'encouragement des études grecques en France
- Association pour l'histoire de BNP Paribas
- Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique coloniale
- Association pour la recherche sur le Brésil en Europe
- Association pour le développement des études corses et méditerranéennes
- Association pour les études sur la guerre et la stratégie
- Association Robert Fernier – Pontarlier
- Centre d'études historiques de Fanjeaux
- Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes
- Centre de recherches cartusiennes
- Centre de recherches sur le commerce international médiéval
- Centre international d'étude des textiles anciens
- Comité européen d'histoire du sport
- Comité français des études byzantines
- Comité national français de géographie
- Conseil international des musées
- Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace
- Fédération historique de Provence
- Grottes&Archéologies
- Groupe d'histoire des forêts françaises
- Groupe de recherche en histoire de l'art moderne
- Institut d'études slaves
- Institut Gustave Courbet
- La mémoire de Bordeaux métropole
- Le vieux Marly
- Le vieux papier, pour l'étude de la vie des mœurs d'autrefois

Les amis de Louis Mazetier	et arts de la Marne – Académie de Châlons
Les amis de Louis Pergaud	Société d'économie et de science sociales
Les amis du patrimoine de Rognes	Société d'émulation de la Vendée
Les amis et anciens de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem	Société d'ethnologie française
Les chemins du Mont- Saint-Michel	Société d'étude de la littérature de langue française du XX ^e et du XXI ^e siècles
Mémoire vivante de la Plaine	Société d'étude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval
Mnémosyne – Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre	Société d'études des Hautes-Alpes
Périféeries2028	Société d'études et de recherches sur l'Aurès antique – Aouras
Présence de La Varende	Société d'études syriaques
Queyracines – Mémoire et savoir ; patrimoine écrit et oral	Société d'histoire de Fréjus et de sa région
Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer	Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain
Res patrimoni	Société d'histoire de la pharmacie
Société académique de l'Aube	Société d'histoire des Ardennes
Société archéologique d'Athènes	Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais
Société archéologique de Bordeaux	Société d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie
Société archéologique de Montpellier	Société d'histoire religieuse de la France
Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers	Société de l'École des chartes
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers	Société de l'histoire de France
Société asiatique	Société de l'histoire de l'art français
Société bourbonnaise des études locales	Société de l'histoire de Normandie
Société d'agriculture, commerce, sciences	

- Société de l'histoire du protestantisme français
 Société des amis de la cathédrale de Reims
 Société des amis de Notre-Dame de Paris
 Société des amis du musée d'Archéologie nationale et du château de Saint-Germain-en-Laye
 Société des anciens textes français
 Société des antiquaires de l'Ouest
 Société des études latines
 Société des études océaniques
 Société des études robespierristes
 Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public
 Société des lecteurs de Pierre Mac Orlan
 Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron
 Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université
 Société des sciences historiques et naturelles de la Corse
 Société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn
 Société française d'archéologie classique
 Société française d'égyptologie
 Société française d'étude de la céramique antique en Gaule
 Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain
 Société française d'exobiologie
 Société française d'histoire des sciences et des techniques
 Société française d'histoire du sport
 Société française d'histoire politique
 Société française de gériatrie et de gériologie
 Société française de musicologie
 Société française de numismatique
 Société française des études japonaises
 Société géologique de France
 Société historique d'Auteuil et de Passy
 Société historique du 6^e arrondissement de Paris
 Société internationale d'ethnologie et de folklore
 Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime
 Société nationale des antiquaires de France
Society for Promotion of Roman Studies
 Terres d'Orient
 Union académique internationale – Sciences humaines et sociales
 Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PRÉSIDENT

Jean-Yves CARREZ-MARATRAY

Section Sciences de l'Antiquité

Professeur d'histoire et d'archéologie des mondes grecs classiques et hellénistique à l'université de Paris XIII – Sorbonne – Paris-Nord, membre du laboratoire PLÉIADE (EA 7338)

Santiago ARAGON

Section Sciences, histoire et patrimoine des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle
Maître de conférences (HC) à la Faculté des Sciences et Ingénierie, Sorbonne Université

Sabine ARMANI

Section Sciences de l'Antiquité
Maîtresse de conférences en histoire romaine à l'université Paris XIII, professeure agrégée d'histoire, ancienne membre de la Casa Velázquez, Madrid, membre du laboratoire Anthropologie et histoire des mondes antiques (ANHIMA, UMR 8210, CNRS)

Dominique BARJOT

Section Histoire contemporaine et du temps présent
Professeur d'histoire économique contemporaine à l'université Paris IV – Paris-Sorbonne, directeur de l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine
Académie des sciences d'outre-mer, Association des amis de la *Revue française d'histoire économique*, Association française d'histoire économique, Centrale histoire, Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie, Comité français des sciences historiques, Comité historique d'Altadis, Seita, terres d'histoire, Comité pour l'histoire de l'armement, Entreprise et histoire, Institut pour l'histoire de l'aluminium, Rails et histoire – Association d'histoire du chemin de fer

Tiphaine BARTHÉLÉMY

Section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales
Professeure en anthropologie et sociologie à l'université de Picardie – Jules-Verne, membre du Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS, UMR 7319)
Association of Critical Heritage Studies, Res patrimoni, Société d'ethnologie française, Société internationale d'ethnologie et de folklore

Françoise BRIQUEL CHATONNET

Section Sciences de l'Antiquité
Directrice de recherche au CNRS, laboratoire Orient & méditerranée (UMR 8167), équipe Mondes sémitiques

Bernadette CABOURET

Section Sciences de l'Antiquité
Professeure d'histoire romaine à l'université Jean-Moulin – Lyon III

Michèle COLTELLONI-TRANNOY

Section Sciences de l'Antiquité
Professeure d'histoire romaine à Sorbonne Université, Faculté des Lettres

Mireille CORBIER

Section Sciences de l'Antiquité
Directrice de recherche émérite au CNRS, directeur de la revue *L'Année épigraphique*

Fabrice DELRIEUX

Section Sciences de l'Antiquité
 Professeur des universités
 en histoire ancienne à
 l'université Savoie – Mont-
 Blanc, membre du Laboratoire
 langages, littératures,
 études transfrontalières et
 internationales (LLESETI, EA 3706)

Arnaud DHERMY

Section Histoire contemporaine
 et du temps présent
 Docteur en histoire des
 mondes modernes et
 contemporains, chef de la
 mission de la Coopération
 régionale et responsable du
 programme de numérisation
 des publications des sociétés
 savantes à la Bibliothèque
 nationale de France (BnF)
 Amitié Henri Bosco, Association
 des amis de Jean Giono,
 Association des chercheurs en
 sciences humaines-domaine
 corse, Présence de La Varend

Olivier DUTOUR

Section Préhistoire
 et protohistoire
 Paléopathologiste,
 bioanthropologue, directeur
 d'études, directeur du
 laboratoire d'anthropologie
 biologique Paul Broca de
 l'École pratique des hautes
 études (EPHE), membre du
 laboratoire De la Préhistoire
 à l'actuel (PACEA, UMR 5199,
 université de Bordeaux/CNRS)
 Groupe des anthropologues
 de langue française, Groupe
 des paléopathologistes de
 langue française, Société
 d'anthropologie de Paris

Iwona GAJDA

Section Sciences de l'Antiquité
 Chargée de recherche au CNRS,
 membre du laboratoire Orient
 et Méditerranée, équipe Mondes
 sémitiques (UMR 8167, CNRS)

Laurent HAUMESSER

Section Sciences de l'Antiquité
 Conservateur du musée
 du Louvre, département
 des Antiquités grecques,
 étrusques et romaines

Arnaud HUREL

Section Sciences, histoire
 et patrimoine des sciences
 et des techniques et de
 l'archéologie industrielle
 Ingénieur de recherche au
 Muséum national d'histoire
 naturelle (MNHN), département
 Homme et Environnement,
 membre du laboratoire
 Histoire naturelle de l'homme
 préhistorique (UMR 7194,
 MNHN/CNRS/UPVD), membre
 associé du Centre Alexandre
 Koyré (UMR 8560, EHESS/
 CNRS/MNHN), membre de la
 Société française d'histoire des
 sciences et des techniques

Martine JOLY

Section Sciences de l'Antiquité
 Professeure des universités en
 archéologie et histoire de l'art
 à l'université Toulouse – Jean-
 Jaurès, membre du laboratoire
 TRACES (UMR 5608, CNRS/
 UT2J)/Ministère de la Culture

**Corinne JOUYS-
BARBELIN**

Section Sciences, histoire
 et patrimoine des sciences
 et des techniques et de
 l'archéologie industrielle
 Conservatrice du patrimoine au
 musée d'Archéologie nationale
 Société des amis du musée
 d'Archéologie nationale
 et du château de Saint-
 Germain-en-Laye

Élisabeth LALOU

Section Histoire et philologie
 des civilisations médiévales
 Professeure des universités
 en histoire médiévale à
 l'université de Rouen
 Association d'études normandes,
 Les chemins du Mont-Saint-
 Michel, Société de l'École des
 chartes, Société de l'histoire
 de France, Société des anciens
 textes français, Société nationale
 des antiquaires de France

Jean-Pierre LAPORTE

Section Sciences de l'Antiquité
 Retraité

Thierry LEFEBVRE

Section Sciences, histoire
 et patrimoine des sciences

et des techniques et de l'archéologie industrielle
Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Cité, directeur de la *Revue d'histoire de la pharmacie*
Actinopolis, Le Vieux Marly, Société d'histoire de la pharmacie

Brigitte LION

Section Sciences de l'Antiquité
Professeure des universités en histoire ancienne à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne

Laurianne MARTINEZ-SÈVE

Section Sciences de l'Antiquité
Professeure d'histoire grecque à l'université de Lille, directrice-adjointe du laboratoire Histoire, archéologie, littérature des mondes anciens (HALMA, UMR 8164, CNRS/Université de Lille/Ministère de la Culture et de la Communication)

Nicolas MATHIEU

Section Sciences de l'Antiquité
Professeur des universités en histoire romaine à l'université Grenoble-Alpes

Olivier MATTEONI

Section Histoire et philologie des civilisations médiévales
Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, directeur-adjoint du Laboratoire de médiévistique occidentale, Paris, (LAMOP, UMR 8589, CNRS)
Association française pour l'histoire de la justice, Société bourbonnaise des études locales, Société de l'École des chartes, Société de l'histoire de France, Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public

Vincent MICHEL

Section Sciences de l'Antiquité
Professeur d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Antiquité classique en Orient à l'université de Poitiers, membre du laboratoire Hellénisation et romanisation dans le monde

antique (HeRMA, UR 15071), directeur de la mission archéologique française de Libye et du Chêne de Mambré (Territoires Palestiniens)

Jean-Paul MOREL

Section Sciences de l'Antiquité
Professeur émérite d'archéologie à Aix-Marseille université, vice-président du Centre universitaire européen pour les biens culturels (Ravello, Italie)

Arthur MULLER

Section Sciences de l'Antiquité
Professeur émérite des universités, membre senior de l'Institut universitaire de France, ancien directeur de l'École française d'Athènes

Dominique MULLIEZ

Section Sciences de l'Antiquité
Professeur de grec à l'université de Paris-Sorbonne

Roger NOUGARET

Section Histoire contemporaine et du temps présent
Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, président du CTHS
Association européenne d'histoire bancaire, Association française d'histoire économique, Association pour l'histoire de BNP Paribas, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Frédéric PAYRAUDEAU

Section Sciences de l'Antiquité
Maître de conférences en égyptologie à Sorbonne Université

Philippe PLAGNIEUX

Section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes
Professeur à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes (ENC, PSL)
Sauvegarde de l'art français, Société des amis de Notre-Dame de Paris, Société des amis du musée de Cluny, Société française d'archéologie, Société nationale des antiquaires de France

Emmanuelle ROSSO

Section Sciences de l'Antiquité
Maîtresse de conférences HDR
en histoire de l'art et archéologie
du monde romain à l'université
Paris IV – Paris-Sorbonne

Françoise ROUGEMONT

Section Sciences de l'Antiquité
Chargée de recherche au CNRS,
laboratoire Archéologies et
sciences de l'Antiquité (ArScAn,
UMR 7041), responsable de
l'équipe Protohistoire égéenne

Gilles SAURON

Section Sciences de l'Antiquité
Professeur d'archéologie et
histoire de l'art du monde
romain à l'université
Paris IV – Paris-Sorbonne

Jean-Baptiste YON

Section Sciences de l'Antiquité
Directeur de recherche au
CNRS, membre du laboratoire
Histoire et sources des mondes
antiques (HISoMA, UMR 5189)

Pierre ZEMBRI

Section Sciences géographiques
et environnement
Professeur des universités
en urbanisme et transport
à l'université Gustave-Eiffel
(EUP-École d'urbanisme de
Paris), directeur du Laboratoire
ville, mobilité, transport
(LVMT, UMR T 9403)
Association de géographes
français, Comité national
français de géographie, Rails
et histoire – Association
d'histoire du chemin de fer

Henri ZUBER

Section Histoire contemporaine
et du temps présent
Conservateur général
du patrimoine
Rails et histoire – Association
d'histoire du chemin de
fer, Société de l'histoire du
protestantisme français

ACTES DU CONGRÈS

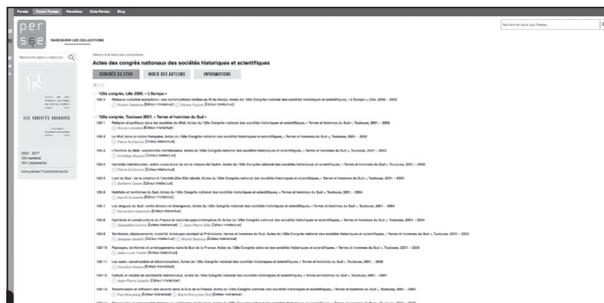
Les actes du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques sont accessibles gratuitement. Les recueils les plus récents (années 2014 et suivantes) sont disponibles sur la plate-forme de livres en sciences humaines et sociales *OpenEdition Books*, et les recueils plus anciens (années 1999 à 2013) sont disponibles sur le portail de diffusion de publications scientifiques *Persée*.



books.openedition.org/cths



perse.fr/collection/acts



INSTRUCTIONS AUX AUTEUR(E)S

La communication lors du Congrès national des sociétés historiques et scientifiques n'engage pas les Éditions du CTHS à la publication du texte de cette communication. Le comité de lecture sélectionne les contributions à l'issue d'une double expertise. Seules les communications présentées dans le cadre du congrès peuvent faire l'objet d'une publication. La langue de publication est le français. Les auteur(e)s qui le souhaitent peuvent cependant proposer une traduction en langue anglaise du titre de la contribution et du résumé. Leur publication sera soumise à la validation de la qualité de la traduction par le comité de lecture et sera appréciée en fonction du projet éditorial.

Les actes du congrès sont publiés en plusieurs ouvrages thématiques numériques sur la plate-forme de livres en sciences humaines et sociales *OpenEdition Books*. À titre indicatif, le délai de publication est généralement de deux à trois ans.

L'envoi d'une contribution implique notamment l'acceptation tacite des conditions suivantes :

La contribution doit être entièrement originale et ne peut pas faire l'objet d'une autre publication.

Les Éditions du CTHS disposent de la faculté de demander à l'auteur(e) de modifier texte et/ou illustrations et de refuser la publication de la contribution.

Si sa contribution est retenue, l'auteur(e) est informé(e) au moment de la préparation éditoriale de la publication et signe un contrat de contribution avec les Éditions du CTHS. L'auteur(e) reçoit un jeu d'épreuves à retourner avec ses éventuelles corrections de forme mineures et son bon à diffuser numérique sous trois semaines. Passé ce délai, seules sont prises en considération les corrections du service éditorial.

L'auteur(e) cède à titre gratuit aux Éditions du CTHS le droit d'exploitation (reproduction, adaptation, traduction, représentation) de sa contribution sous une forme numérique pour la durée de la propriété littéraire et artistique.

ENVOYER UNE CONTRIBUTION

- À l'adresse actes.congres@cths.fr
1 document Word pour le texte (doc ou docx)
1 fichier par illustration (jpeg, tiff, psd, ai ou eps)
- Avant le 15 septembre
Aucune contribution ne peut être acceptée après cette date.

L'auteur(e) est invité(e) à suivre les consignes de rédaction suivantes. Toute contribution non conforme sera renvoyée pour correction. Pour la présentation des références bibliographiques, l'auteur(e) peut choisir le système auteur(e) titre (voir ci-dessous n° 2) ou le système auteur(e) date (voir ci-dessous n° 3).

Le service éditorial se tient à la disposition de l'auteur(e) pour toute question (actes.congres@cths.fr).

1. COMPOSITION DE LA CONTRIBUTION

La contribution doit comprendre les éléments suivants :

TITRE : SOUS-TITRE ÉVENTUEL

L'auteur(e) peut l'accompagner d'une traduction en langue anglaise.

AUTEUR(E)

Nom.

Fonction et établissement.

Coordonnées complètes (adresses postale et électronique, téléphone ; ces informations personnelles sont uniquement destinées aux Éditions du CTHS et ne seront pas publiées).

RÉSUMÉ

Il ne doit pas dépasser 1 000 signes, espaces comprises.

Les notes de bas de page ne sont pas admises.

L'auteur(e) peut l'accompagner d'une traduction en langue anglaise.

TEXTE

Deux niveaux d'intertitres sont admis.

La source de chaque citation doit être indiquée.

Les éventuelles illustrations doivent être appelées.

Les caractères non latins doivent être translittérés.

BIBLIOGRAPHIE

Elle doit comprendre toutes les références citées dans le texte ; seules les références citées dans le texte peuvent figurer en bibliographie.

Les divisions chronologiques, thématiques ou typologiques ne sont pas admises : toutes les références doivent être triées par ordre alphabétique de nom d'auteur(e).

Pour la présentation des références bibliographiques, voir ci-dessous n°s 2 et 3.

LISTE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

(LE CAS ÉCHÉANT)

Elle doit présenter de manière détaillée le titre, la légende et la source des illustrations et tableaux.

Pour les illustrations et tableaux, voir ci-dessous n° 4.

La contribution doit être composée de préférence dans la police Times New Roman (12 points).

L'ensemble de la contribution (tous les éléments ci-dessus, espaces et notes de bas de page comprises) ne doit pas dépasser 30 000 signes.

Le nombre de signes doit être vérifié de la manière suivante : dans Word, sélectionner le menu « Outils », cliquer sur « Statistiques », cocher la case « Inclure toutes les notes dans le calcul », se référer à la ligne « Caractères (espaces comprises) ».

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(SYSTÈME AUTEUR[E] TITRE)

CITER UN OUVRAGE

EN NOTE DE BAS DE PAGE

Nom abrégé, *Titre*, page.

Ex. : N. Broc, *La géographie de la Renaissance*, p. 43.

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, *Titre*, lieu, éditeur, année.

Ex. : Broc Numa, *La géographie de la Renaissance*, Paris, Éditions du CTHS, 1986.

CITER UNE CONTRIBUTION À UN OUVRAGE COLLECTIF

EN NOTE DE BAS DE PAGE

Nom abrégé, « *Titre* », page

Ex. : P. Martin, « L'écrit et l'indien : chronique d'une rencontre au XVII^e siècle », p. 315.

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, « *Titre* », dans nom complet (dir.), *Titre*, lieu, éditeur, année, pages de début et de fin.

Ex. : Martin Philippe, « L'écrit et l'indien : chronique d'une rencontre au XVII^e siècle », dans Lemaitre Nicole (dir.), *La mission et le sauvage*, Paris, Éditions du CTHS, 2009, p. 307-326.

CITER UN ARTICLE DE REVUE

EN NOTE DE BAS DE PAGE

Nom abrégé, « *Titre* », page.

Ex. : R. Pahl, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », p. 225.

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, « *Titre* », *Titre*, volume, numéro, année, pages de début et de fin.

Ex. : Pahl Ray, « Toutes les communautés sont-elles imaginées ? », *Ethnologie française*, vol. XLVII, n° 1, 2007, p. 223-232.

CITER UNE THÈSE**EN NOTE DE BAS DE PAGE**

Nom abrégé, « Titre », page.

Ex. : J. Bonnemaïson, « Les fondements d'une identité : territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie) », p. 152.

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom complet, « Titre », thèse et spécialité, ville, université, année.

Ex. : Bonnemaïson Joël, « Les fondements d'une identité : territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu (Mélanésie) », thèse de doctorat en géographie, Paris, université Paris IV, 1985.

CITER UN MANUSCRIT OU UN DOCUMENT D'ARCHIVES

En note de bas de page, suivant cet ordre : lieu de conservation, fonds, cote, « Titre », folio(s).

Ex. : BNF, département des Manuscrits, Français 14184, « Journaux des campagnes de Piémont en Italie », 1744, fol. 63 r^o.

Ex. : Arch. dép. Nord, C Intendance 9113, « Mémoire instructif sur la réparation des chemins », 1738, fol. 1.

RÉPÉTITION DES RÉFÉRENCES EN NOTES

L'utilisation de *op. cit.* est proscrite. *Ibid.* remplace la référence donnée dans la note précédente.

3. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**(SYSTÈME AUTEUR[E] DATE)****CITER UN OUVRAGE****DANS LE TEXTE**

(Nom Année : page)

Ex. : (Nicoud 2013 : p. 153)

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom abrégé, année, *Titre*, ville, éditeur.

Ex. : Nicoud É., 2013, *Le paradoxe acheuléen*, Paris, Éditions du CTHS.

CITER UNE CONTRIBUTION À UN OUVRAGE COLLECTIF**DANS LE TEXTE**

(Nom Année : page)

Ex. : (Paillet 2011 : p. 447)

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom abrégé, année, « Titre », dans nom abrégé (dir.), *Titre*, ville, éditeur, pages de début et de fin.

Ex. : Paillet P., 2011, « Les sites du Morro Solteiro (Rondonópolis) : un ensemble d'art rupestre majeur au Mato Grosso (Brésil) », dans Vialou D. (dir.), *Peuplements et Préhistoire en Amériques*, Paris, Éditions du CTHS, p. 437-452.

CITER UN ARTICLE DE REVUE

DANS LE TEXTE

(Nom Année : page)

Ex. : (Thévenin 1983 : p. 145)

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom abrégé, année, « Titre », *Titre*, volume, numéro, pages de début et de fin.

Ex. : Thévenin A., 1983, « Les galets gravés et peints de l'abri de Rochedane (Doubs) et le problème de l'art azilien », *Gallia Préhistoire*, vol. XXVI, n° 1, 1983, p. 139-188.

CITER UNE THÈSE

DANS LE TEXTE

(Nom Année : page)

Ex. : (Mevel 2010 : p. 123)

EN BIBLIOGRAPHIE

Nom abrégé, année, « Titre », thèse et spécialité, ville, université.

Ex. : Mevel L., 2010, « Des sociétés en mouvement : nouvelles données sur l'évolution des comportements techno-économiques des sociétés magdaléniennes et aziliennes des Alpes du nord françaises (14000-11000 BP) », thèse de doctorat en préhistoire, Nanterre, université Paris X.

CAS PARTICULIERS

Plusieurs titres du (de la) même auteur(e) parus la même année : faire suivre l'année d'une lettre.

Ex. : (Henri 1991a ; 1991b ; 1991c, etc.)

Deux auteur(e)s : séparer les noms par une virgule.

Ex. : (Delpech, Jaubert 2012)

Trois auteur(e)s ou plus : employer *et al.* après le premier nom d'auteur(e).

Ex. : (Mordant *et al.* 2004)

4. ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

ILLUSTRATIONS

- 10 illustrations maximum peuvent être proposées.
- Les illustrations doivent être appelées dans le texte

entre parenthèses et accompagnées de leur titre, légende éventuelle et source. Les montages d'illustrations ne sont pas acceptés.

- Les illustrations doivent être numérotées et fournies dans des fichiers séparés.
- L'auteur(e) s'engage à obtenir et transmettre aux Éditions du CTHS, au plus tard avec les épreuves corrigées, toutes les autorisations de reproduction requises. Les Éditions du CTHS ne s'engagent pas à commander ou acheter des images ni à s'acquitter des droits de reproduction afférents.
- Les Éditions du CTHS peuvent demander à l'auteur(e) de modifier ou retirer des illustrations.
- Les illustrations retenues seront publiées au format JPEG, en RVB, dans une résolution maximale de 150 dpi, avec une largeur minimale de 480 pixels et une largeur ou hauteur maximale (selon l'orientation) de 2 000 pixels, comportant 7 millions de pixels maximum.

TABLEAUX

- Les tableaux doivent être compris dans le format des 30 000 signes maximum de la contribution.
- Les tableaux doivent être réalisés avec l'outil correspondant du logiciel de traitement de texte.
- Les tableaux doivent être appelés dans le texte entre parenthèses et accompagnés de leur titre, légende éventuelle et source éventuelle.
- Les Éditions du CTHS peuvent demander à l'auteur(e) de modifier ou retirer des tableaux.

ACCÉDER À LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

20, avenue George Sand
93210 St-Denis la Plaine
tél. : 01 55 93 93 00
mshpn-contact@mshparisnord.fr
<https://www.mshparisnord.fr/>

Le bâtiment et les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour joindre votre correspondant à l'accueil composer son numéro de téléphone.

Depuis le métro L12

Terminus, station "Front populaire"
(sortie n°3 MSH) aux pieds de la MSH Paris Nord

En autobus

La Place du Front populaire est desservie par les lignes :

139, arrêt Front Populaire – Proudhon ou Métallurgie

239, arrêt Front Populaire – Proudhon ou Métallurgie

302, arrêt Encyclopédie – Métallurgie

512, arrêt Front Populaire – Proudhon

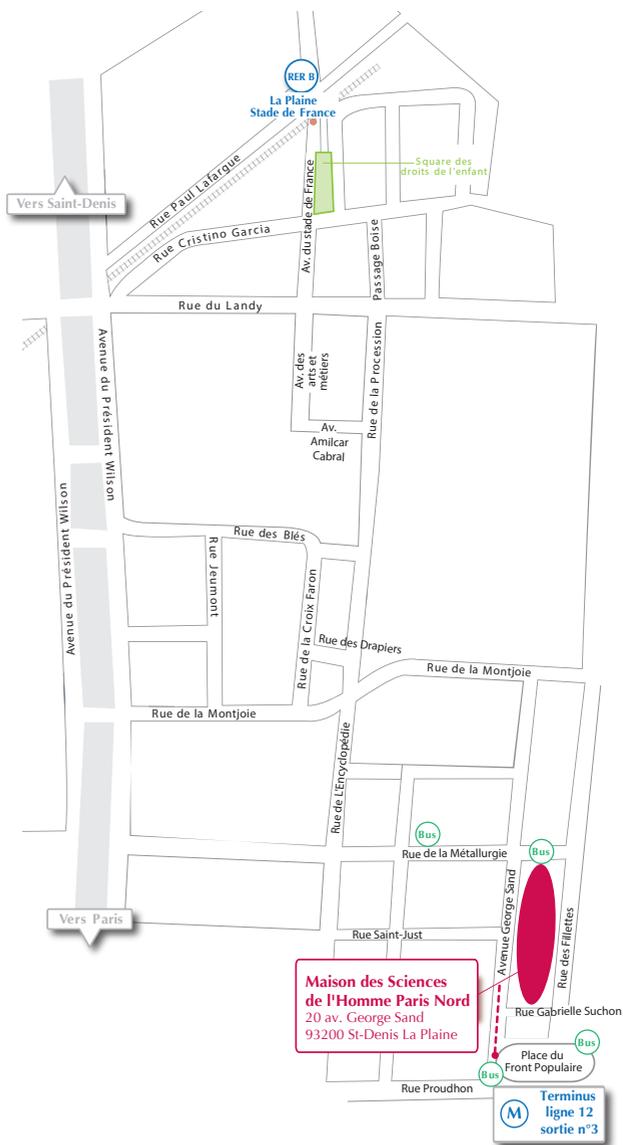
Depuis la sortie du RER B

La Plaine – Stade de France puis bus 139 ou 239
(arrêt Métallurgie)

ou 15-20 minutes à pieds depuis le RER B

Salles

L'auditorium et l'amphithéâtre sont au 1^{er} étage.
La salle panoramique et toutes les salles de réunions sont au 4^e étage.



Ce programme est susceptible de modifications postérieures à son impression.

Les informations actualisées sont disponibles sur le site internet cths.fr, à la rubrique « Congrès annuel ».